

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	28.—	14.20	7.20	2.50
ÉTRANGER:	47.—	24.—	13.50	4.75

Tarif réduit pour certains pays. Prière de se renseigner auprès de l'administration du journal.

213^{me} année

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 12 26 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

21 c. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 14 c., min. Fr. 1.50 - Avis tarifs 46 et 60 c. - Réclames 75 c., locales 46 c. (de nuit 57 c.), Mortuaires 28 c.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale : Annonces Suisses S. A., agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

LE DÉPARTEMENT D'ÉTAT AMÉRICAIN EST ARRIVÉ À SES FINS...

Mac Arthur relevé de toutes ses fonctions par le président Truman

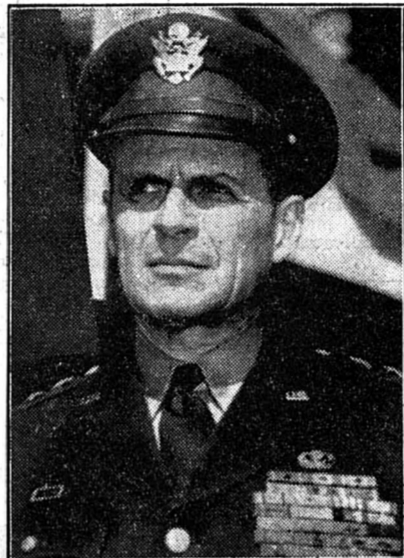


Le général Mac Arthur

pour n'avoir pas suivi la politique préconisée par le gouvernement de Washington

Le général Ridgway le remplacera à la tête des forces de l'O. N. U. ainsi qu'au Japon

Un sénateur républicain demande la destitution du président Truman



Le général Ridgway

WASHINGTON, 11 (Reuter). — Le président Truman a fait savoir mercredi matin que le général Mac Arthur avait été relevé de toutes ses fonctions. Le général n'est pas en mesure d'assurer le complet appui de la politique des Etats-Unis et des Nations Unies.

Le successeur du général Mac Arthur est le général Matthew B. Ridgway, qui était jusqu'ici commandant en chef de la 8^{me} armée en Corée. Il assumera toutes les charges que revêtait le général Mac Arthur.

Le président Truman a nommé en outre le général Van Fleet comme successeur du général Ridgway à la tête de la 8^{me} armée.

« Je regrette beaucoup », dit le président Truman...

WASHINGTON, 11 (Reuter). — Le président Truman a annoncé la nouvelle de la destitution du général Mac Arthur au cours d'une conférence de presse spéciale. L'heure de cette conférence, à 11 heures du matin, à Washington, a été choisie pour qu'elle coïncide au moment même où le général Mac Arthur recevait à Tokio les ordres qui le concernaient. Le général a été relevé immédiatement de ses fonctions.

L'ordre transmis par le président Truman au général Mac Arthur est bref et en voici la teneur :

« Je regrette beaucoup qu'en tant que président des Etats-Unis et de commandant en chef de toutes les forces militaires d'avoir le devoir de procéder à votre remplacement comme commandant en chef des troupes des Nations Unies en Extrême-Orient et commandant général de l'armée américaine d'Extrême-Orient. Vous devez passer immédiatement vos commandements au lieutenant-général Matthew B. Ridgway. Vous êtes toutefois autorisé à donner les ordres nécessaires pour vous rendre à l'endroit que vous aurez choisi. Les raisons de votre remplacement sont publiées en même temps que la transmission de cet ordre.

Dans sa déclaration, le président assure que le général Mac Arthur s'est fait dans l'histoire une place parmi « nos plus grands chefs militaires ». La nation lui doit de la reconnaissance pour les services extraordinaires qu'il a rendus au pays en remplissant ses fonctions avec un sens aigu des responsabilités. C'est pour cette raison qu'il exprime encore son regret d'avoir dû prendre une telle décision.

... mais le général Mac Arthur n'a pas suivi la politique extérieure du gouvernement

Le président a cité une série d'ordres tenus jusqu'à présent secrets pour mon-

trer que le général Mac Arthur avait négligé de suivre la politique extérieure du gouvernement. Ces ordres comprenaient en particulier celui donné par le comité des chefs de l'état-major général au général Mac Arthur et à d'autres commandants en septembre 1950, suivi d'un ordre semblable du président interdisant de faire aucun discours, aucune conférence de presse ou aucune déclaration publique sur la politique extérieure avant que le département d'Etat en ait donné l'autorisation.

Mac Arthur avait été averti

WASHINGTON, 11 (Reuter). — Le président Truman a donné connaissance, mercredi, d'une lettre jusqu'ici

secrète, du comité du chef de l'état-major, adressée au général Mac Arthur le 20 mars. Cette lettre dit que le département d'Etat prépare une proclamation disant qu'à la suite de la libération de la Corée du sud, les Nations Unies sont maintenant disposées à examiner les conditions d'une solution de l'ensemble de la question coréenne.

Les Nations Unies, dit la lettre, ont le sentiment profond que de nouveaux efforts diplomatiques devront être faits pour arriver à une solution, avant de faire avancer les forces importantes au-delà du 38^{me} parallèle. Il faudra alors du temps pour que toutes les réactions politiques puissent être établies et que de nouvelles négociations soient possibles.

(Lire la suite en 7^{me} page)

La « bombe Mac Arthur » commentée dans le monde

À PARIS

Notre correspondant de Paris nous téléphone :

La révocation du général Mac Arthur doit-elle être comprise comme un sonore prélude à un Munich asiatique, ou ouvre-t-elle, au contraire, des possibilités nouvelles à la conclusion d'une paix durable en Extrême-Orient ? Doit-elle être entendue comme signifiant un renforcement de la solidarité du bloc occidental ou n'est-elle qu'un épisode retentissant du duel sans merci que se livrent aux Etats-Unis républicains et démocrates ?

Telles sont, derrière l'écran des titres sensationnels et des réactions internationales, les questions que se posent les observateurs diplomatiques de la capitale française. Peu de commentaires fouillés d'ailleurs,

en cette journée de crise internationale. Paris, qui avait observé un silence prudent lors du début de l'incident Truman-Mac Arthur, se contente d'enregistrer le fait nouveau en saluant le départ du « super-empereur du Japon » par une série de considérations distinguées où perce avant toute chose une sorte de soulagement à la pensée que l'élimination du général Mac Arthur permettra peut-être à l'O.N.U. de sortir de l'impasse coréenne et aux nations occidentales de renouer avec Moscou un fil que M. Gromyko trancha quotidiennement depuis l'ouverture de la conférence des suppléants.

Pour les Européens cependant, le départ du « proconsul », pour reprendre l'expression d'un grand journal du soir, comporte un aspect politique, en l'espèce que Washington tient désormais compte de l'opinion exprimée par ses alliés puis-

que, aussi bien, c'est de Londres essentiellement qu'étaient parties les critiques les plus corrosives contre la politique de Mac Arthur en Corée.

Hormis cette satisfaction flatterse pour le prestige du vieux continent et encourageante pour sa sécurité, le limogage de Mac Arthur ne règle en fait qu'un problème, celui d'un différend qui opposait un militaire au pouvoir civil dont il tenait son commandement. Pour le reste, la question demeure entière, si bien qu'il ne manque pas de bons esprits à Paris pour faire remarquer que si Mao-Tsé-Toung ne se saisit pas de la perche que lui tend M. Truman, finalement, ce dernier aura davantage perdu que gagné à se séparer de la mauvaise tête du « Pacifique ».

Quant à la position personnelle du général Mac Arthur, elle n'a pas été non plus, soulignent les mêmes observateurs, sans prêter le flanc aux critiques les plus fondées. En effet, s'il était convaincu de l'impasse technique à laquelle devait logiquement aboutir la localisation du conflit coréen, il aurait dû de lui-même offrir sa démission et ne pas donner au monde le spectacle des conflits permanents avec le chef de l'Etat qui l'avait chargé au nom de l'O.N.U. de la conduite des opérations militaires.

Une autre indication est à retenir de la décision Truman. C'est le contentement ouvertement affiché par les milieux communistes français. « Ce Soir », quotidien vespéral de l'église moscovite, s'en est fait l'écho en attribuant à la pression des masses populaires le limogage de Mac Arthur... M.-G. G.

Une victoire pour M. Acheson

WASHINGTON, 11 (Reuter). — M. Knowland, sénateur républicain, chaud partisan de Mac Arthur, a déclaré que le limogage du général pourrait être « le prélude d'un Munich d'Extrême-Orient ». La façon d'agir du président Truman est une grande victoire pour M. Acheson et sa politique d'Extrême-Orient.

« Erreur tragique »

Le sénateur Robert Taft, républicain de l'Ohio, a qualifié la décision d'« erreur tragique ». Il a dit :

« C'est une erreur non seulement à cause de la perte d'un des plus grands capitaines de l'histoire des Etats-Unis, mais surtout parce qu'ainsi il apparaît clairement qu'on a l'intention de poursuivre une politique vacillante et sans but en Extrême-Orient, qui aboutira à une impasse ou amènera à faire des concessions honteuses aux communistes chinois. Le sénateur Capehart, républicain de l'Indiana, a remarqué que cette révocation constituait la plus « belle gaffe » du président Truman.

(Lire la suite en 7^{me} page)

L'INGÉNU VOUS PARLE... FESTIVAL

Bal, cal, carnaval, chacal... Festival en fait aussi partie, avec régularité qu'il suggère naturellement, de ces noms en al dont le pluriel est singulier. C'est pourquoi un festival doit, par définition, avoir quelque chose d'exceptionnel. Il ne semble pas que le Festival international du film, qui a choisi le joli mois d'avril, si souvent traité à ses promesses, pour tenir ses assises sur la Côte d'Azur, puisse manquer à ce devoir.

Exceptionnel par la qualité des œuvres auxquelles il assurera une publicité certaine, le Festival de Cannes le sera-t-il aussi par la nature des incidents qui interrompent la sereine projection des films sur lesquels le jury aura à se prononcer ? Déjà, à propos de l'« accrochage » provoqué par « Quatre dans une jeep », la remarquable réalisation de notre compatriote Léopold Linberg, de mauvais plaisants ont parlé d'une nouvelle bataille de Cannes où le délégué soviétique aurait bien voulu jouer les Annabals...

Mais le Palais du Festival n'est pas le Palais Rose puisque la protestation russe s'est évanouie en fumée et que la presse n'a pas cru devoir, par esprit de représailles, médire du long métrage soviétique qui retraçait en couleurs la vie du compositeur Moussorgsky.

Ainsi, puisque tout est bien qui finit bien, nous pourrions continuer à croire, dur comme le fer, que le cinéma a pris la relève de la musique dans son rôle d'adoucir les mœurs.

Ce dont il faut bien convenir aussi, du moins est-ce l'opinion des journalistes, c'est que le nom de festival donné à cette confrontation des efforts de tant de nations diverses en matière cinématographique

constitue un peu un abus de langage. Passer la journée entière dans une salle obscure à « visionner » drames terrifiants et documentaires... édifiants, quand la nature se prélassait et s'épanouit au soleil printanier dans un mot jarnie, occuper ses nuits à rédiger et à téléphoner un compte rendu fidèle, exact et... précautionneux ne correspond guère à l'idée de fête contenue dans le mot festival...

Mais, hélas ! le plaisir des uns ne s'achète-t-il pas toujours au prix de la peine des autres ? C'est pourquoi il faut donner raison à ceux qui considèrent avec gravité et sérieux les manifestations artistiques comme ce Festival de Cannes et l'envisagent surtout comme une saine et légitime réaction contre la tendance du cinéma à se commercialiser et, aux dépens du goût public, à ne plus assurer que la fortune de certains industriels, déplorables fabricants de navels.

Le Festival de Cannes, affirmant ses promoteurs, est en passe d'être considéré comme le Goncourt du cinéma. Acceptons-en l'augure. Il est indéniable que ces rencontres internationales ont un heureux effet en révélant des talents originaux et en faisant passer brusquement des « novae », c'est-à-dire des étoiles nouvelles de la douzième à la première grandeur. Au détriment peut-être de ces stars trop consacrées qui croient de bonne publicité à cette occasion de s'exhiber sur la Croisette.

Et c'est pourquoi une artiste méconnue comme Viviane Romance a peut-être raison de bouder, elle, le Festival et, comme Achille sous sa tente, de se retirer dans sa villa branlante de Super-Cannes.

L'INGÉNU.

Les New-Yorkais protestent



Une vaste campagne de protestations s'est élevée à New-York contre un projet tendant à élever l'impôt sur le chiffre d'affaires de 2 à 3 pour cent.

Une dépense d'un demi-million pleinement justifiée

La rénovation des anciens bâtiments de l'Ecole d'agriculture de Cernier est devenue d'une urgente nécessité

L'Ecole cantonale d'agriculture de Cernier fêtera le 12 octobre prochain son soixante-sixième anniversaire. Si, depuis la première année de son existence, elle n'a cessé de prospérer, elle souffre, pardonnez-nous cette comparaison, d'une artériosclérose avancée.

Extérieurement, elle a, comme toujours, fière allure ; elle semble déborder de vie. Cependant, dès qu'on pénètre à l'intérieur et que l'on compte les battements de son pouls, on constate de graves anomalies. Des experts l'ont auscultée à plusieurs reprises ; ils ont été unanimes dans leur diagnostic : certains organes vitaux doivent être remplacés, d'autres rajeunis. L'opération est devenue d'une urgente nécessité. Elle coûtera cher : un demi-million de francs ; mais, si d'aventure elle n'était pas tentée, l'existence même de l'Ecole serait directement menacée. Mais au fait, de quoi s'agit-il ?

Extérieurement, elle a, comme toujours, fière allure ; elle semble déborder de vie. Cependant, dès qu'on pénètre à l'intérieur et que l'on compte les battements de son pouls, on constate de graves anomalies. Des experts l'ont auscultée à plusieurs reprises ; ils ont été unanimes dans leur diagnostic : certains organes vitaux doivent être remplacés, d'autres rajeunis. L'opération est devenue d'une urgente nécessité. Elle coûtera cher : un demi-million de francs ; mais, si d'aventure elle n'était pas tentée, l'existence même de l'Ecole serait directement menacée. Mais au fait, de quoi s'agit-il ?

Extérieurement, elle a, comme toujours, fière allure ; elle semble déborder de vie. Cependant, dès qu'on pénètre à l'intérieur et que l'on compte les battements de son pouls, on constate de graves anomalies. Des experts l'ont auscultée à plusieurs reprises ; ils ont été unanimes dans leur diagnostic : certains organes vitaux doivent être remplacés, d'autres rajeunis. L'opération est devenue d'une urgente nécessité. Elle coûtera cher : un demi-million de francs ; mais, si d'aventure elle n'était pas tentée, l'existence même de l'Ecole serait directement menacée. Mais au fait, de quoi s'agit-il ?

Extérieurement, elle a, comme toujours, fière allure ; elle semble déborder de vie. Cependant, dès qu'on pénètre à l'intérieur et que l'on compte les battements de son pouls, on constate de graves anomalies. Des experts l'ont auscultée à plusieurs reprises ; ils ont été unanimes dans leur diagnostic : certains organes vitaux doivent être remplacés, d'autres rajeunis. L'opération est devenue d'une urgente nécessité. Elle coûtera cher : un demi-million de francs ; mais, si d'aventure elle n'était pas tentée, l'existence même de l'Ecole serait directement menacée. Mais au fait, de quoi s'agit-il ?

Extérieurement, elle a, comme toujours, fière allure ; elle semble déborder de vie. Cependant, dès qu'on pénètre à l'intérieur et que l'on compte les battements de son pouls, on constate de graves anomalies. Des experts l'ont auscultée à plusieurs reprises ; ils ont été unanimes dans leur diagnostic : certains organes vitaux doivent être remplacés, d'autres rajeunis. L'opération est devenue d'une urgente nécessité. Elle coûtera cher : un demi-million de francs ; mais, si d'aventure elle n'était pas tentée, l'existence même de l'Ecole serait directement menacée. Mais au fait, de quoi s'agit-il ?

Extérieurement, elle a, comme toujours, fière allure ; elle semble déborder de vie. Cependant, dès qu'on pénètre à l'intérieur et que l'on compte les battements de son pouls, on constate de graves anomalies. Des experts l'ont auscultée à plusieurs reprises ; ils ont été unanimes dans leur diagnostic : certains organes vitaux doivent être remplacés, d'autres rajeunis. L'opération est devenue d'une urgente nécessité. Elle coûtera cher : un demi-million de francs ; mais, si d'aventure elle n'était pas tentée, l'existence même de l'Ecole serait directement menacée. Mais au fait, de quoi s'agit-il ?

Extérieurement, elle a, comme toujours, fière allure ; elle semble déborder de vie. Cependant, dès qu'on pénètre à l'intérieur et que l'on compte les battements de son pouls, on constate de graves anomalies. Des experts l'ont auscultée à plusieurs reprises ; ils ont été unanimes dans leur diagnostic : certains organes vitaux doivent être remplacés, d'autres rajeunis. L'opération est devenue d'une urgente nécessité. Elle coûtera cher : un demi-million de francs ; mais, si d'aventure elle n'était pas tentée, l'existence même de l'Ecole serait directement menacée. Mais au fait, de quoi s'agit-il ?

Extérieurement, elle a, comme toujours, fière allure ; elle semble déborder de vie. Cependant, dès qu'on pénètre à l'intérieur et que l'on compte les battements de son pouls, on constate de graves anomalies. Des experts l'ont auscultée à plusieurs reprises ; ils ont été unanimes dans leur diagnostic : certains organes vitaux doivent être remplacés, d'autres rajeunis. L'opération est devenue d'une urgente nécessité. Elle coûtera cher : un demi-million de francs ; mais, si d'aventure elle n'était pas tentée, l'existence même de l'Ecole serait directement menacée. Mais au fait, de quoi s'agit-il ?

(Lire la suite en 4^{me} page)

une telle question ignorent sans doute les raisons pour lesquelles elle a été créée en 1885.

On était d'avis, à l'époque, que les autorités devaient s'efforcer d'aider le paysan « à se tirer d'affaire par lui-même en encourageant le bon élevage, la culture rationnelle et en favorisant le développement de l'enseignement agricole ».

Ces considérations gardent aujourd'hui tout leur sens. L'agriculture a constamment évolué depuis la fin du siècle passé. A l'heure actuelle, pour notre pays, elle représente une valeur considérable et son importance, au point de vue économique, est reconnue par tous. Comme autrefois, l'Ecole d'agriculture doit avoir pour tâche, à l'heure actuelle, de propager les méthodes techniques éprouvées par la pratique, les procédés nouveaux de quel- que valeur pour le paysan, les principes d'économie rurale et nationale. C'est à elle qu'il appartient avant tout de donner à la jeunesse agricole une culture générale utile à tous et plus particulièrement aux éléments intelligents possédant le tempérament nécessaire pour défendre un jour efficacement les intérêts de l'agriculture.

Ces considérations gardent aujourd'hui tout leur sens. L'agriculture a constamment évolué depuis la fin du siècle passé. A l'heure actuelle, pour notre pays, elle représente une valeur considérable et son importance, au point de vue économique, est reconnue par tous. Comme autrefois, l'Ecole d'agriculture doit avoir pour tâche, à l'heure actuelle, de propager les méthodes techniques éprouvées par la pratique, les procédés nouveaux de quel- que valeur pour le paysan, les principes d'économie rurale et nationale. C'est à elle qu'il appartient avant tout de donner à la jeunesse agricole une culture générale utile à tous et plus particulièrement aux éléments intelligents possédant le tempérament nécessaire pour défendre un jour efficacement les intérêts de l'agriculture.

Ces considérations gardent aujourd'hui tout leur sens. L'agriculture a constamment évolué depuis la fin du siècle passé. A l'heure actuelle, pour notre pays, elle représente une valeur considérable et son importance, au point de vue économique, est reconnue par tous. Comme autrefois, l'Ecole d'agriculture doit avoir pour tâche, à l'heure actuelle, de propager les méthodes techniques éprouvées par la pratique, les procédés nouveaux de quel- que valeur pour le paysan, les principes d'économie rurale et nationale. C'est à elle qu'il appartient avant tout de donner à la jeunesse agricole une culture générale utile à tous et plus particulièrement aux éléments intelligents possédant le tempérament nécessaire pour défendre un jour efficacement les intérêts de l'agriculture.

Ces considérations gardent aujourd'hui tout leur sens. L'agriculture a constamment évolué depuis la fin du siècle passé. A l'heure actuelle, pour notre pays, elle représente une valeur considérable et son importance, au point de vue économique, est reconnue par tous. Comme autrefois, l'Ecole d'agriculture doit avoir pour tâche, à l'heure actuelle, de propager les méthodes techniques éprouvées par la pratique, les procédés nouveaux de quel- que valeur pour le paysan, les principes d'économie rurale et nationale. C'est à elle qu'il appartient avant tout de donner à la jeunesse agricole une culture générale utile à tous et plus particulièrement aux éléments intelligents possédant le tempérament nécessaire pour défendre un jour efficacement les intérêts de l'agriculture.

Ces considérations gardent aujourd'hui tout leur sens. L'agriculture a constamment évolué depuis la fin du siècle passé. A l'heure actuelle, pour notre pays, elle représente une valeur considérable et son importance, au point de vue économique, est reconnue par tous. Comme autrefois, l'Ecole d'agriculture doit avoir pour tâche, à l'heure actuelle, de propager les méthodes techniques éprouvées par la pratique, les procédés nouveaux de quel- que valeur pour le paysan, les principes d'économie rurale et nationale. C'est à elle qu'il appartient avant tout de donner à la jeunesse agricole une culture générale utile à tous et plus particulièrement aux éléments intelligents possédant le tempérament nécessaire pour défendre un jour efficacement les intérêts de l'agriculture.

Ces considérations gardent aujourd'hui tout leur sens. L'agriculture a constamment évolué depuis la fin du siècle passé. A l'heure actuelle, pour notre pays, elle représente une valeur considérable et son importance, au point de vue économique, est reconnue par tous. Comme autrefois, l'Ecole d'agriculture doit avoir pour tâche, à l'heure actuelle, de propager les méthodes techniques éprouvées par la pratique, les procédés nouveaux de quel- que valeur pour le paysan, les principes d'économie rurale et nationale. C'est à elle qu'il appartient avant tout de donner à la jeunesse agricole une culture générale utile à tous et plus particulièrement aux éléments intelligents possédant le tempérament nécessaire pour défendre un jour efficacement les intérêts de l'agriculture.

(Lire la suite en 4^{me} page)

LA CHUTE

La destitution du général Mac Arthur est de ces événements dont on apercevra la portée que bien plus tard. Car, en le sacrifiant aux dirigeants de Londres qui misent la carte de la Chine rouge, le président Truman a opté pour une politique nouvelle, à l'opposé de celle poursuivie ces derniers temps par les Etats-Unis tant en Extrême-Orient qu'en Europe et qui fut une politique de résistance à l'agression.

Car si le limogage du commandant en chef des forces de l'O.N.U. a un sens, c'est qu'on a décidé de conclure un armistice en Corée. Mais pour conclure un armistice, il faut être deux. La nouvelle hypothèse américaine est basée sur le fait que « l'obstacle Mac Arthur » étant écarté, Pékin accéderait désormais aux désirs occidentaux. Mais si Pékin continue à opposer à ces invites son silence mérisant ? S'il entend poursuivre la lutte jusqu'à ce que les troupes de l'O.N.U. soient bottées hors de Corée ?

On dira assurément que M. Truman a liquidé le général Mac Arthur à cause de ses « incartades », de ses prises de position intempestives, de ses empiètements en matière politique, et non pas parce qu'il lui contestait des qualités de chef militaire que le message présidentiel se plait, d'ailleurs, à reconnaître. Mais cela, c'est l'apparence. Entre Mac Arthur et les politiciens, chacun le sait, c'est bel et bien une différence de doctrine qui a existé.

La thèse du général limogé — que

nous avons exposée samedi — vaut sans doute ce qu'elle vaut. Elle consistait à remarquer que le moment est opportun pour attaquer la Chine rouge et qu'il ne se retrouvera plus. L'édifice bâti par Mao peut encore être ébranlé. Demain il sera trop tard. Cette thèse comporte un risque, un très gros risque. Mais enfin elle est d'une rigoureuse logique ; elle se base sur les renseignements militaires qu'en huit mois de campagne le général Mac Arthur a pu obtenir.

Et la thèse des hommes politiques, celle qui vient de l'emporter ? Elle est construite sur l'idée que la Chine rouge n'a aucun intérêt à soutenir la politique soviétique, ni en Corée, ni ailleurs, qu'elle se satisfiera d'un « compromis » sur le 38^{me} parallèle, qu'elle n'aspire qu'à la reconstruction intérieure pacifique du pays et qu'on peut lui donner dès lors tous les gages qu'elle souhaite. Acceptons-en l'augure ! Espérons-le vivement. Mais si cette croyance devait se révéler une illusion, on frémit au lendemain qui nous aurait été préparés.

On dira peut-être aussi que si les Américains devaient vraiment éprouver ce genre de déception, eh bien ! il serait toujours temps pour eux de reprendre la guerre. Ne faisons pas au président Truman l'injure de croire qu'il a derrière la tête l'idée de pratiquer une politique Mac Arthur, en limogant Mac Arthur. Ce serait de la suprême incohérence. En réalité, il a choisi déli-

berement de céder aux forces qui croient au compromis durable avec la Chine rouge.

Et puis, sous le coup de la désillusion et de la nécessité, l'O.N.U. voudrait-elle un jour revenir à la politique de force qu'elle aurait à regagner alors tout le terrain perdu. Car l'éviction de Mac Arthur, de toute évidence, va être considérée par l'univers asiatique comme une grande victoire. Pour l'Asie, c'est l'ennemi No 1 qui est par terre. Et la Russie, de son côté, ne peut qu'éprouver une grande satisfaction au départ d'un tel adversaire.

Quant au Japon, ses habitants étaient assez subtils pour se courber, avec une feinte déférence, sous le joug de ce général américain qui jouait les mikados. Mais pouvaient-ils oublier, au fond d'eux-mêmes, que Mac Arthur était leur vainqueur ? On ne violente pas les sentiments intimes d'un peuple. Les Japonais ne seraient pas les Japonais s'ils n'avaient oublié que le vaincu d'aujourd'hui les avait contraints à plier le genou. En dépit des apparences, on peut être sûr qu'à Tokio on considérera la chute du « sa-trape » comme l'aube du réveil nippon.

La place est nette pour un Munich extrême-oriental, écrivent déjà des chroniqueurs. Nous ne pouvons que souhaiter de tout cœur que, si Munich il y a, a celui-ci n'ait pas les conséquences de l'autre.

René BRAICHET.

IMMEUBLES

Particulier cherche à acheter

immeuble locatif de bon rapport

à Neuchâtel ou environs. — Ecrire sous chiffres S. B. 707 au bureau de la Feuille d'avis.

Agences s'abstenir.

A vendre, entre le Landerson et la Neuveville,

jolie maison moderne

de deux logements de deux et trois pièces, baign. Jardin. Jolie situation. Prix modéré.

Agence romande immobilière B. de Chambrier, place Purry 1, Neuchâtel.

ENCHÈRES

Enchères publiques

de mobilier au garde-meubles

Wittwer à Neuchâtel

(en face de l'hôpital Pourtalès)

Le greffe du tribunal vendra par voie d'enchères publiques,

vendredi 13 avril 1951 dès 14 heures

un mobilier comprenant des lits, divans, tables, lavabos, bureau ministre en excellent état, ainsi que des chaises, tableaux, vaisselle, lingerie et batterie de cuisine, ainsi que d'autres objets dont le détail est supprimé.

PAIEMENT COMPTANT.

Greffe du tribunal, Neuchâtel.

Office des poursuites de Neuchâtel

Enchères publiques

Le vendredi 13 avril 1951, dès 16 heures, l'Office des poursuites vendra par voie d'enchères publiques, au domicile de M. Léon Richard, à Cresier :

une armoire deux portes; dix gerles; une œuvre 500 litres environ; une échelle double; une bicyclette d'homme.

La vente aura lieu au comptant, conformément à la loi fédérale sur la poursuite et la faillite.

Office des poursuites.

A LOUER

Le municipalité de CHEVROUX offre à louer (tout de suite ou pour date à convenir) un appartement comprenant trois chambres, une cuisine, buanderie et jardin. Pour tous renseignements, s'adresser à M. Alfred Mayor, municipal.

A louer cave

accès sur la rue

Ecrire sous S. L. 697 au bureau de la Feuille d'avis.

On offre à louer pour tout de suite à la Neuveville, une

maison d'habitation (VILLA)

de huit pièces, terrasses, confort, jardin de 1500 m². S'adresser à Me Gaston GIROD, notaire, à Moutier.

CHAMBRES

A louer chambre à 'eune homme sérieux. — Bel-Air 17, tél. 5 15 75.

A louer chambre mansardée indépendante. S'adresser: rue Pourtalès 1, tél. 5 37 46.

Pour étudiant, jolie chambre au midi, et bonne pension. Tél. 5 58 79.

A louer chambre, centre, tout confort, pour le 1er mai, à personne sérieuse. Tél. 5 52 10.

Chambre à louer à jeune homme sérieux. — Bellevaux 9, 1er étage.

PENSIONS

A louer belle chambre, vue, balcon, avec ou sans pension. — Demander l'adresse du No 713 au bureau de la Feuille d'avis.

Employé

cherche pour le 16 avril bonne pension dans milieu distingué. Tél. 5 49 31 (heures de bureau).

Belle chambre à deux lits, avec pension très soignée, tout confort, dans milieu cultivé. Téléphoner entre 18 et 19 heures, au 5 43 28.

On demande à acheter

petite maison

d'habitation, avec 2 à 3 poses de terre attenante, ou petit domaine. Faire offres avec prix sous N. S. 694 au bureau de la Feuille d'avis.

Immeubles

tous genres sont demandés. Agence DESPONT, Ruchonnet 41, Lausanne.

A vendre, à la limite de Peseux-Corcelles, un

terrain à bâtir

de 877 m², en vignes. Situation ensoleillée, magnifique. Route pour auto. Canalisations pour gaz et électricité. S'adresser à Charles Schönenberger, Rämistrasse 50, Zurich 1, Tél. (061) 32 11 60.

Employé d'administration cherche un

logement

de trois ou quatre pièces, avec ou sans confort, pour date à convenir. — Adresser offres à case postale 9, Neuchâtel 5.

FROCHAUX

A louer appartement de deux chambres, cuisine et dépendances, pour tout de suite ou pour date à convenir. La préférence sera donnée à personne seule ou couple retraité. Prix à convenir. Adresser offres écrites sous P. N. 696 au bureau de la Feuille d'avis.

CORCELLES

A louer pour le 1er mai un GRAND GARAGE avec eau, électricité et chauffage, accès facile. — Faire offres écrites sous Z. A. 698 au bureau de la Feuille d'avis.

ECHANGE

On cherche à échanger, pour date à convenir, appartement avantageux de cinq-six pièces, au centre de la ville, contre appartement de deux ou trois pièces, avec confort, si possible au centre également. Adresser offres écrites à W. O. 632 au bureau de la Feuille d'avis.

LUGANO

A la périphérie, à louer pour mai ou pour date à convenir, très bel

appartement

meublé, dans villa, belle vue: deux chambres, bain, cuisinière électrique, terrasse, Courte ou longue durée, pour deux ou trois personnes. Offres sous chiffres 9199 Annonces Suisses, Lugano, ou tél. (091) 2 88 42.

Elève de l'Ecole de commerce trouverait chambre et pension dans famille cultivée, centre. — Téléphone 5 20 95.

A louer très belle chambre avec pension soignée. — S'adresser à Mme Henry Clerc, rue du Bassin 14.

DEM. A LOUER

Bonne récompense

à qui me trouverait appartement de trois pièces, à Neuchâtel ou environs. Adresser offres écrites à L. O. 709 au bureau de la Feuille d'avis.

Je cherche à louer 300 à 400 mètres carrés de

TERRAIN

avec si possible baraque ou petit chalet. Adresser offres écrites à A. O. 710 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune fille sérieuse

chambre

avec participation à la cuisine, au centre de la ville, pour le 1er mai. — Adresser offres écrites à Z. N. 691 au bureau de la Feuille d'avis.

Appartement de vacances

On cherche à louer, du 15 juillet au 15 août environ, maisonnette ou appartement meublé de trois à cinq pièces, tout confort, à proximité du lac. Entretien soigné. Garant. Ecrire sous O. M. 693 au bureau de la Feuille d'avis.

Institutrice cherche

logement

de une ou deux pièces, avec salle de bain. Centre de la ville ou nord-ouest. Faire offres écrites sous M. N. 699 au bureau de la Feuille d'avis.

Démouille cherche pour

logement

d'une ou deux pièces, avec cuisine, au centre de la ville ou proches environs. Adresser offres écrites à R. C. 701 au bureau de la Feuille d'avis.

Employé d'administration

logement

de trois ou quatre pièces, avec ou sans confort, pour date à convenir. — Adresser offres à case postale 9, Neuchâtel 5.

Ménage avec enfants,

ayant situation stable,

bien rémunérée, cherche

appartement de trois

chambres et cuisine.

Faire offres à Gustave Pasche, Pré Landry 35, Boudry.

On demande à louer,

aux abords de l'Université,

petite chambre ou

mansarde, même non

meublée. — S'adresser à

Mlle Loup, Beaux-Arts 28,

Tél. 5 22 74.

On cherche

appartement de trois pièces,

bain, balcon, ou

échange

avec un de trois pièces. Goulay, rue Coulon 10.

On cherche à louer ou

éventuellement à acheter

au

Val-de-Ruz

maison ou logement de trois à cinq chambres. — Offres avec prix à case postale 17051, Le Locle.

AVIS

Ménage avec enfants, ayant situation stable, bien rémunérée, cherche

appartement de trois

chambres et cuisine.

Faire offres à Gustave Pasche, Pré Landry 35, Boudry.

On demande à louer,

aux abords de l'Université,

petite chambre ou

mansarde, même non

meublée. — S'adresser à

Mlle Loup, Beaux-Arts 28,

Tél. 5 22 74.

On cherche

appartement de trois pièces,

bain, balcon, ou

échange

avec un de trois pièces. Goulay, rue Coulon 10.

On cherche à louer ou

éventuellement à acheter

au

Val-de-Ruz

maison ou logement de trois à cinq chambres. — Offres avec prix à case postale 17051, Le Locle.

AVIS

Ménage avec enfants, ayant situation stable, bien rémunérée, cherche

appartement de trois

chambres et cuisine.

Faire offres à Gustave Pasche, Pré Landry 35, Boudry.

On demande à louer,

aux abords de l'Université,

petite chambre ou

mansarde, même non

meublée. — S'adresser à

Mlle Loup, Beaux-Arts 28,

Tél. 5 22 74.

On cherche

appartement de trois pièces,

bain, balcon, ou

échange

avec un de trois pièces. Goulay, rue Coulon 10.

On cherche à louer ou

éventuellement à acheter

au

Val-de-Ruz

maison ou logement de trois à cinq chambres. — Offres avec prix à case postale 17051, Le Locle.

AVIS

Ménage avec enfants, ayant situation stable, bien rémunérée, cherche

appartement de trois

chambres et cuisine.

Faire offres à Gustave Pasche, Pré Landry 35, Boudry.

On demande à louer,

aux abords de l'Université,

petite chambre ou

mansarde, même non

MAISON DE TAPIS cherche

représentant qualifié

pour visite de la clientèle particulière. Large possibilité de gain pour personne sérieuse et active. Préférence sera donnée à possesseur d'une voiture. Faire offres sous chiffres P 2815 N, à Publicitas, Neuchâtel.

Banque commerciale à Zurich

cherche pour entrée immédiate ou pour date à convenir

employés qualifiés

ayant accompli un apprentissage de banque ainsi que des

sténo-dactylos

habiles pour ses divers services. Faire offres avec prétentions sous chiffres L 9118 Z, Publicitas, Zurich 1.

Importante entreprise industrielle de

Bienné cherche

SECRÉTAIRE

sténo-dactylographe habile ayant de l'initiative et capable de travailler seule, pour correspondance et travaux de bureau.

Entrée immédiate ou à convenir. Faire offres manuscrites en indiquant prétentions de salaire. Prière de joindre curriculum vitae, copies de certificats et photographie sous chiffres O. R. 660 au bureau de la Feuille d'avis.

Quotidien romand de moyenne

importance cherche jeune

rédacteur actif

Eventuellement avec participation financière dans l'entreprise. Ecrire sous chiffres P. 716 H., à Publicitas S. A., Moutier.

LOOPING S.A.

Manufacture de réveils

CORCELLES - NEUCHÂTEL

engagerait tout de suite

ouvrières d'ébauches

qualifiées

Places stables bien rétribuées.

Nous recherchons pour entrée immédiate ou pour date à convenir

JEUNE

DESSINATEUR

capable

Offres détaillées avec curriculum vitae, à Sulzer Frères S. A., section chauffage et ventilation, Neuchâtel.

On demande une

surjetteuse

sur machine, capable, ainsi que

tricoteuses

sur jauge 36. Adresser offres écrites à K. A. 714 au bureau de la Feuille d'avis.

Papeterie-librairie

engagerait, employée connaissant la branche. — Adresser offres manuscrites en indiquant références et prétentions de salaire sous chiffres C. P. 712 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche personne

sérieuse pour

nettoyages

une demi-journée par semaine. Demander l'adresse du No 706 au bureau de la Feuille d'avis ou téléphoner au 5 53 88.

Plusieurs jeunes filles

cherchent places de

volontaires

et

serveuses

dans bonnes familles, pour passer une année en Suisse romande. Demander offres au bureau « Express » à Soleure. — Tél. (065) 2 26 61.

On demande une

sommelière

sachant si possible les deux langues et connaissant le service de table. Entrée immédiate. S'adresser à P. Bourquin, hôtel du Jura, les Brenets.

Ouvrier

boulangier

trouverait place pour tout de suite. S'adresser à la boulangerie-pâtisserie Léon Muhlematter, Gibraltar 17, Neuchâtel.

On cherche pour tout

de suite

JEUNE FILLE

pour aider à la cuisine, ainsi qu'une jeune

sommelière

ou débutante. Entrée: 1er mai. Faire offres: restaurant Villiers (Val-de-Ruz), tél. 7 14 03.

On cherche

HONNÊTE

JEUNE FILLE

propre et active, pour aider au ménage et à la cuisine. Entrée immédiate. Offres avec prétentions à Mme M. Roud, restaurant de la Couronne, Saint-Blaise.

On demande une

jeune Italienne

en qualité de fille de cuisine et un

garçon

pour aider à tous les travaux de maison. S'adresser à l'hôtel du Poisson, Auvenerier.

On cherche dans bon

petit café

JEUNE FILLE

présentant bien et de confiance, pour servir au café. Adresser offres écrites à K. B. 661 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche pour entrée

immédiate

barmaid

débutante. Offres à l'Hôtel de ville, Saint-Imier, tél. (039) 4 10 75.

VOLONTAIRE

Gentille jeune fille, sérieuse, en bonne santé, est demandée par bonne famille de Zollikon (Zurich). S'adresser à famille Meyer, avenue Forchonnet 22, Peseux.

On cherche un

porteur de pain

pour entrée immédiate. Tél. 5 27 41.

On cherche

femme de ménage

pour quelques heures chaque jour. S'adresser, le soir, chez Mme Pierre Aubert, Beaux-Arts 6.

A VENDRE

A vendre

pousse-pousse

« Wisa-Gloria ». — Mme Robert, collège latin, Téléphone 5 16 37.

Une des bonnes

spécialités de la

CHARCUTERIE

A. VOUGA

Halle aux viandes

Les saucisses

au foie

juteuses

à Fr. 3.40 le ½ kg.

PORCS

à vendre, 40 kg. environ. S'adresser à M. Redard, Cormondrèche. Tél. 8 11 42

Deux occasions exceptionnelles: beau

PIANO

à vendre, en parfait état, belle sonorité, clavier en ivoire, 500 fr., rendu sur place. Bulletin de garantie par expert diplômé. Valeur 700 fr. A vendre également, un piano d'étude révisé, 280 fr. — Mme R. Visoni, professeur de piano, Jardinière 13, la Chaux-de-Fonds. Téléphone (



Toujours en vogue!

TOP-COATS en velours côtelé, splendide qualité, entièrement doublés, grand choix de coloris : bordeaux, vert, bleu, beige, noir, etc., tailles 38 à 46

69.- et 49.-

Nos superbes **TOP-COATS** en pure laine unie, teintes mode et noir, tailles 38 à 48, de

55.- à 89.-

La Nouveauté s.a
AU LOUVRE
NEUCHÂTEL

Une ressource alimentaire très appréciée, le

POISSON

frais

Truites de rivière
Perches et filets
Filets de vengérons
Colin - Turbots
Soles et filets
Cabillauds - Filets de dorsch
et filets de dorsch panés
Guissons de grenouilles
Escargots au beurre pur

LEHNHERR
FRÈRES
Trésor Tél. 5 30 92

A ENLEVER, beaux

meubles rustiques

en sapin brûlé, très bon marché : buffet de service, banc d'angle, bahuts, tables, chaises, jardinières, porte-parapluies, porte-habits, meubles d'enfants. — A. ZIMMERLI, meubles rustiques, les Hauts-Geneveys. - Tél. 7 16 20.

Evidemment!

Vous trouverez linos, rideaux, tapis partout. Mais ne pensez-vous pas que vous auriez intérêt à faire confiance à une maison spécialisée qui a plus de 150 ans d'expérience.

SPICHTER & Cie
6, Place-d'Armes - Tél. 5 11 45


La belle saison approche...

les verres de couleur, corrigeant votre vue de distance, assurent le confort de vos yeux!

Adressez-vous à

Reymond Comminot
OPTIQUE MÉDICALE
NEUCHÂTEL
RUE DE L'HÔPITAL 17

Pour le Printemps
achetez



notre

belle lingerie

Parures, tricot fantaisie coton
chemises et pantalons, rose, ciel, blanc
7.50 6.90 5.90 **5.50**

Parures, charmeuse 3 et 2 pièces, garnies broderies ou dentelles
32.- 26.- 24.- 22.50 16.90 **12.90**

Chemises de nuit, charmeuse
richement garnies de broderies **24.50 19.50 12.90**

Combinaisons, toile de soie
rayonne, très avantageuses **15.50 11.90 9.50**

Parures, toile de soie 3 et 2 pièces
rayonne, jolies impressions **29.50 21.50 17.90**

Chemises de nuit, toile de soie
rayonne, ravissantes façons **27.- 24.50 19.50**

NOTRE OFFRE AVANTAGEUSE

BAS NYLON 1^{er} choix **4.90**
qualité d'usage

AUX 2 PASSAGES
NEUCHÂTEL S.A.
TEMPLE-NEUF - RUE DES POTEAUX



Le lavage avec la machine à laver électrique « Hoover » est

SI RAPIDE... SI DOUX... SI PARFAIT

Le nain qui abat le travail d'un géant

DÉMONSTRATIONS
JUSQU'AU 17 AVRIL, chez

LOERSCH & ROBERT S.A.
Rues du Seyon et de l'Hôpital NEUCHÂTEL Tél. 5 13 34



SUNLIGHT FLOCONS DE SAVON

Maintenant le linge de toute la famille est vraiment propre - PROPRETE SUNLIGHT!

Que ce soit pour la grande ou la petite lessive, pour le linge fin, pour la chaudière ou la machine à laver, lorsque vous employez les doux flocons SUNLIGHT, ils forment aussitôt une mousse abondante et détersive. Les flocons SUNLIGHT, si fins et délicats, nettoieront le linge tout simplement et naturellement, mais en le ménageant, car ils proviennent d'un savon pur et bon!

Pas de risque que vos mains soient rudes et gercées! Dans la douce mousse Sunlight, elles demeureront tendres et souples!

Les flocons SUNLIGHT, faits de bon savon pur, entretiennent le linge de toute la famille!

A REMETTRE dans le canton deux

salons de coiffure

mixtes, seuls dans quartier et dans localité industrielle; excellente affaire. Ecrire sous chiffres J. M. 308 poste restante, Neuchâtel 1.

Belle maculature à vendre
à l'imprimerie de ce journal

FEUILLETON
de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

LE SENTIER DES SIRÈNES
GRAND ROMAN POLICIER
par
Edge TRÉMOIS

Il partit seul et revint peu après. Ils formèrent cercle autour de lui. — L'homme se trouve toujours entre le Sentier des Sirènes, la pointe du Cap d'Ail et la plage. Voici son signalement approximatif. De petite taille, un peu râblé, extrêmement souple et agile. Complet marron, chapeau de même couleur. — C'est bien sur lui que j'ai tiré, s'écria Pierre. — Il est heureux que vous ne l'avez pas atteint. Nous allons le prendre vivant. C'est mille fois plus intéressant, étant donné sa personnalité. Voici mon plan. Les gendarmes et policiers postés actuellement pour la surveillance du Cap ne vont pas bouger. Par contre, nous allons former à nous tous un arc de cercle passant par les trois points que je vous ai indiqués. A mon coup de sifflet, nous nous mettrons en marche très lentement. Par suite de la disposition du terrain, notre demi-cercle se resserrera petit à petit. Nous arriverons même à nous

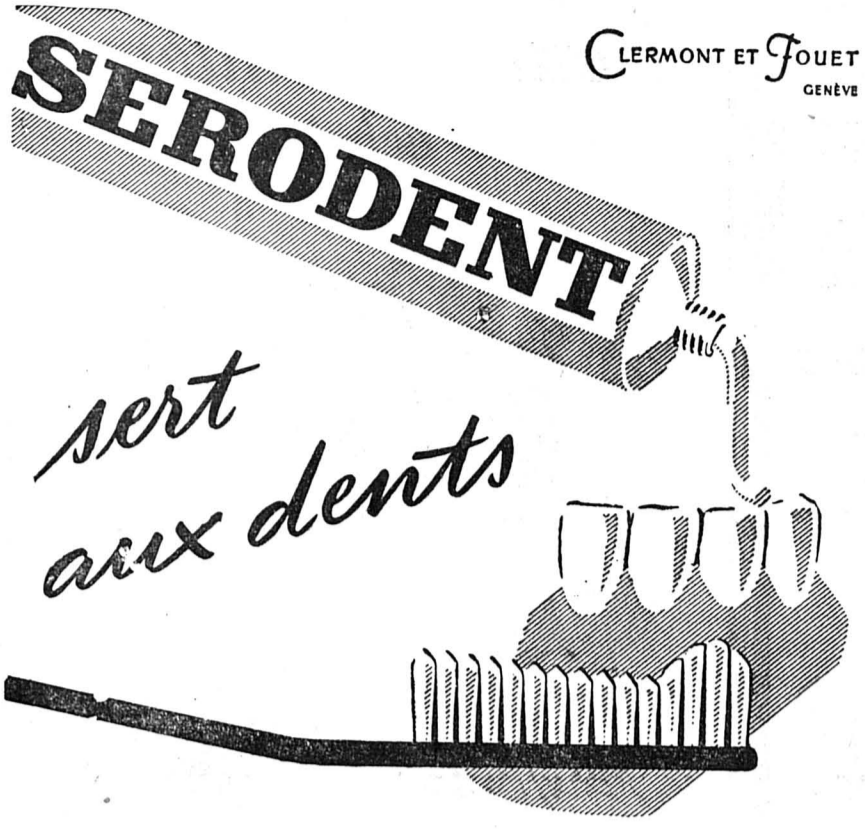
trouver coude à coude. C'est à ce moment qu'il faudra ouvrir l'œil. Comme dans les fins de battues, le gibier coule toujours instinctivement devant le chasseur qui avance doucement. Un simple appel de l'un de nous et tous se précipiteront. — Mais si le bandit passe entre nos mailles pendant l'exécution de la première partie de notre programme? observa Pierre. — Il tombera infailliblement dans le réseau de surveillance fixe. D'ailleurs, en cas d'insuccès, nous recommencerons la manœuvre en sens inverse indéfiniment et par secteurs jusqu'à ce que nous ayons réussi. Le bandit est là. — Tu vas me faire un plaisir, Ginette, dit Pierre, c'est de rester ici. — Jamais de la vie, répondit la jeune fille. Ne devons-nous pas nous marier? Quel meilleur moyen existe-t-il pour m'entraîner à suivre partout mon mari? — Nous en reparlerons. — Et puis, quel danger puis-je courir de plus que tous? — Le bandit cherchera à forcer le filet au point le plus faible. — Tu oublies que la main la plus frêle, quand elle tient un browning... — Laissez-la venir avec nous, interrompit Lecoureur. Nous la placerons entre vous et moi. Même tout contre vous si vous le désirez. Notre demi-cercle ne sera pas si grand. — Enfin voici un homme qui me rend justice! s'écria Ginette. — Pas de scène du « Dépit amou-

reux », mes enfants. En avant! commanda Lecoureur. — On se rendit, d'abord en troupe, à la clairière d'observation. Puis chacun prit sa place. Lecoureur leva le bras et siffla légèrement. Tous se mirent en marche, inspectant chaque buisson avec des yeux de sauvage. La manœuvre s'exécutait selon toutes les règles de l'art, lente, impitoyable. Les cœurs des chasseurs battaient. Ils avaient tous mis revolver au poing. Insensiblement, le demi-cercle se resserra. Une dizaine de mètres à présent séparaient seulement chacun des personnages. Dans quelques instants, ils aboutiraient tous au ravin, où ils allaient brusquement se trouver nez à nez avec lui. — Ne tirez qu'à toute extrémité. Je veux le prendre vivant, avait recommandé Lecoureur. Soudain, on entendit un cri. Lafrater venait de culbuter. — Que personne ne bouge, cria Lecoureur. Turlot, allez voir! Mais Pierre Valroy s'était précipité vers l'endroit où avait disparu Lafrater de toute la vitesse de ses jambes. — Imprudent! hurla Lecoureur. Il n'avait pas achevé son cri que Pierre tombait à son tour comme un lapin. Un coup de feu retentit. — Ralliez Valroy! ordonna Lecoureur. Mais sans courir! Il nous a joués. Ginette fut la première à rejoindre son fiancé. Pierre se relevait déjà.

— Je l'ai tué! dit-il. — Non? — Regarde, là. A quelques pas devant eux, dans la brousse, gisait la silhouette d'un homme étendu, complet marron, chapeau de même teinte. Mais Ginette s'intéressait surtout à Pierre. — Tu n'as pas de mal au moins, Pierrot? — Pas même! J'ai trébuché comme Lafrater sur un fil de fer tendu au ras de la terre. Voilà ce que c'est que d'aller trop vite! Mais en tombant, j'ai aperçu l'homme couché là. Je n'ai pu résister à la tentation de tirer au vol. — Tu as bien fait. Il ne t'aurait pas manqué, lui! Lecoureur les avait rejoints. — Tout le monde en ligne, commanda-t-il. Laissez-moi m'avancer seul! Avec ce type-là on ne sait jamais! — Vous le connaissez donc? demanda Pierre. Sans répondre, son arme braquée sur la silhouette, Lecoureur se mit en marche avec la plus grande circonspection. Quand il eut atteint le bandit, on le vit s'agenouiller. — Tout à coup, il poussa une exclamation. — Venez tous! cria-t-il. Personne ne se le fit dire deux fois. Comme Pierre passait à la hauteur de Lecoureur, il reçut en plein visage un paquet de vêtements que lui envoyait ce dernier. — A nous la veste, Valroy! ricana Lecoureur.

Et de nouveau debout, il montrait aux assistants tout ébahis un vague épouvantail carcassé d'herbe et de branches. — Il est loin maintenant, grognait-il. — Enfin, qui est-ce? interrogea Ginette. Vous pouvez bien nous le dire à présent, Monsieur Lecoureur. — Attends, attends, s'écria Pierre. Il a laissé dans son veston sa carte de visite. — C'est son habitude. Il faudra vous y faire, dit froidement Lecoureur. — Vous le connaissez donc? répéta Pierre. — Si je le connais? Lisez ce qu'il vous écrit, Valroy. — Vous avez raison, Monsieur Lecoureur. C'est à moi que la lettre est adressée. — Lisez, lisez. Ça intéresse tout le monde. Et Pierre lut à haute voix dans le silence du bled: « A Pierre Valroy, détective en herbe. » J'ai eu ton père autrefois. A nous deux, morveux. » P. P. » — Qu'est-ce que c'est que ce P. P.? demanda Pierre. — Celui que votre père lui-même n'a jamais pu découvrir. Depuis sa mort, je n'en entendais plus parler. Je croyais que, blessé par votre père, il avait succombé à son tour. Sans doute, ne me jugeait-il pas à sa hauteur. Vous entrez dans le jeu. Il reparait. C'est logique.

Pierre ne répondit pas d'abord. Tous le regardaient. Il sentit le poids de tous ces yeux braqués sur lui. Il se redressa. — Je suis heureux d'être marqué par le destin, dit-il. — Allons déjeuner, conseilla Lecoureur. — Ne croyez-vous pas que nous devrions reprendre notre battue? dit Pierre. Lecoureur haussa les épaules. — Inutile, jeune homme. P. P. est loin. Sinon il n'aurait pas écrit. — C'est peut-être une ruse? — Il ne ruse qu'à coup sûr. D'ailleurs voici quelqu'un de la villa Miranda qui accourt vers nous. — Aline? — Exactement. — Que nous veut-elle? — La cuisinière Eugénie a disparu depuis deux heures! cria la jeune fille essoufflée. Madame m'envoie vous dire que le déjeuner ne pourra avoir lieu. — Vous voyez? dit Lecoureur à Pierre. — Je vois? Je vois quoi? — Vous n'êtes guère perspicace! — Eugénie et l'homme ne formeraient qu'une seule et même personne? — J'avais heureusement prévenu le bistrot d'Eze de se tenir prêt en tout état de cause. dit Lecoureur d'un air détaché... Ne vous en faites donc pas pour notre déjeuner. (A suivre)



CLERMONT ET FOUET
GENÈVE

Sert
aux dents

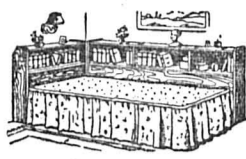
Concours
pour
enfants

Achetez aujourd'hui votre tube de
SERODENT*

Votre fournisseur y joindra une série de
cartes «Colorix» et les conditions d'un
concours pour enfants. Prix intéressants.
Prix de consolation pour tous les autres
participants.

*Sérodent «Sert aux dents» — Il défendra
aussi les vôtres! Cette pâte dentifrice à
base de phosphamide est des plus efficaces.
Blanche (mousseuse) ou rose (non moussu-
seuse), elle coûte fr. 1.45 en tube d'étain.
Sérodent, fabriqué par Clermont et Fouet,
deviendra la pâte dentifrice de votre fa-
mille. Veillez à ce que vos enfants s'en

servent, eux aussi, pour l'hygiène de la
bouche, afin de prévenir les caries et
d'obtenir une belle dentition saine et
blanche. Pâte dentifrice SERODENT =
santé des dents. Eau dentifrice SERODENT
= pureté de l'haleine. Brosse à dents
SERODENT = soies naturelles recomman-
dées pour l'hygiène dentaire.



Entourages de divans
encore toujours depuis

Fr. 145.-

chez



Pour les travaux
du
PRINTEMPS
consultez-nous
**COULEURS
VERNIS
PAPIERS
PEINTS**

chez le spécialiste

M. THOMET
ECLUSE 15

**Trousseaux
de lingerie**

complets, tous les draps
de dessus et de dessous en
PUR COTON double-
fil, au prix avantageux de

Fr. 420.-

Le trousseau peut être
réserve pour plus tard.
Monogrammes et brode-
ries compris dans le prix.

Facilités de paiement.

Demandez tout de suite
échantillons

Mlle S. BORNSTEIN
Rümelinbachweg 10, Bâle

Modernisez à peu
de frais
en échangeant vos vieux
meubles contre des neufs
à votre goût. Choix
énormes... première quali-
té... à prix très bas...



Arrangements
de paiement

Une bonne montre
s'achète chez
F. JACOT-ROSSELET
St-Honore 1, 1er étage, Neuchâtel

Pour vous faciliter
les nettoyages du printemps
employez

PARQUET 9
le produit qui nettoie

Sans peine
Sans paille de fer
Sans poussière

d'une façon parfaite

PARQUETS ET LINOLEUMS



Rue de l'Hôpital 9 - Tél. 5 22 69

Le produit
parfait pour conserver
les œufs
Garantof
assure des œufs frais
en toute saison
sachets pour 120 œufs
60 cts.

ESBEY

le shampoing de qualité
pour les cuirs chevelus les plus délicats

ESBEY BLANC

spécial pour cheveux blancs
Dans toutes les bonnes maisons

N. H. SCHMIDT & Co NEUCHÂTEL

La rénovation des anciens bâtiments de l'École d'agriculture de Cernier

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Nous pourrions nous étendre lon-
guement sur les raisons qui militent
en faveur du développement
des écoles d'agriculture en général
et de celle de Cernier en particulier.
Nous n'insisterons pas davantage,
sinon pour préciser que de telles
institutions doivent suivre les pro-
grès de la science et mettre à la
disposition de ceux qui ont recours
à leurs services, le matériel et les
locaux exigés par un enseignement
pratique rationnel.

De graves lacunes

Or, à l'École d'agriculture de Cer-
nier, cette dernière condition n'est
pas remplie. Il suffit pour s'en con-
vaincre de parcourir ses divers dé-
partements et d'entendre les doléan-
ces des personnes responsables de
la bonne marche de l'École.

Ici, des précisions s'imposent.
Une bonne partie du crédit de
500,000 fr. est destiné à la rénova-
tion de la vacherie. Celle-ci avait
été construite sur le modèle d'éta-
bles érigées en Normandie, dans un
pays très différent du nôtre. Con-
sidérée comme un modèle du genre
à l'époque, la vacherie de l'École

d'agriculture de Cernier est classée
aujourd'hui dans la catégorie des
«erreurs de taille». En effet, ceux
qui enseignent l'hygiène du bétail
ou la zootechnie sont très souvent
obligés de dire à leurs élèves:
«Surtout ne faites pas comme ici,
mais inspirez-vous des renseigne-
ments théoriques que vous donnent
vos professeurs.» En effet, la vache-
rie, par exemple, est mal orientée,
son cube d'air est trop grand,
mais l'aération se fait mal, les bêtes
sont constamment à la merci de
mauvaises conditions d'hygiène.

Plutôt que de transformer ce bâ-
timent, qui d'ailleurs ne pourrait
pas être orienté différemment, il est
prévu de construire une nouvelle
étable dans un endroit approprié.
Ces travaux, à eux seuls, sont donc
urgents si l'on veut que la bonne
renommée de l'établissement ne
s'évanouisse pas. Une autre réno-
vation s'impose, elle aussi de toute
urgence. Il s'agit de l'immeuble dans
lequel sont logés les employés et les
bureaux de l'École. Nous ne voulons
pas donner une description détaillée,
car en serrant de près la
vérité, nous risquerions de trouver

le lecteur incrédule. Citons simple-
ment l'opinion d'un membre de la
commission du Grand Conseil lors
d'une visite de ces locaux: «Les
détenus de Witzwil sont beaucoup
mieux logés que vos employés.»

Deux problèmes étroitement liés

Nous regrettons que, faute de
place, nous ne puissions nous éten-
dre davantage sur le problème de la
rénovation de l'École d'agriculture
de Cernier. Nous espérons en avoir
dit suffisamment pour convaincre
l'électeur que le crédit sollicité par
l'Etat n'a rien d'exagéré.

Un parallèle entre la construction
d'un gymnase ou de celle d'une vache-
rie ne saurait guère être esquissé.
Cependant, les deux problèmes sont
étroitement liés. Dans un gymnase,
on forme l'élite intellectuelle du
canton; dans une école d'agricul-
ture, on forme l'élite de la classe
paysanne. Le premier comme le se-
cond de ces établissements sont donc
indispensables. Certes, leur création
ou leur entretien grèvent le budget
de l'Etat. Mais l'un et l'autre con-
tribuent à la prospérité générale.
André SCHENK.

D'intéressantes précisions sur les résultats obtenus à Pékin par le président du C.I.C.R.

D'un de nos correspondants de
Genève:

De la part du président du comité
international de la Croix-Rouge, M.
Ruegger, ce fut une entreprise nouvelle
et quasi sensationnelle que d'accomplir
en avion, avec Mme Ruegger, tout un
périple dans les pays d'Asie en effe-
vescence, sinon en guerre, pour y porter
la bonne nouvelle de l'esprit de charité
s'exerçant, selon les conventions de Ge-
nève, en faveur des victimes des Etats
belligérants.

De retour de Chine, du Viet-Nam, de
Thaïlande, du Pakistan, de l'Inde, de la
Birmanie dont il visita les Croix-Rouges
nationales et dont les représentants des
gouvernements le reçurent, M. Ruegger
a rendu compte, comme nous l'avons
brièvement signalé mardi, de son voyage
à la presse internationale.

Ce contact a pris l'allure d'un véritable
événement. En effet, les journalistes
suisses et étrangers affluèrent à l'ancien
hôtel Carlton, devenu quartier général
du C.I.C.R. Ils avaient été attirés, plus
particulièrement, par le bruit fait au-
tour du démenti catégorique opposé par
le président Ruegger à deux journaux
du dehors, le «New-York Times» et le
«Hongkong Standard», qui avaient parlé
d'un prétendu refus de collaboration au-
quel il se serait heurté de la part du
gouvernement chinois.

Perspectives de collaboration

M. Ruegger s'en est expliqué longue-
ment devant les journalistes et leur a
remis un exposé écrit de son voyage et
des impressions qu'il avait recueillies en
Chine et de l'accueil fait à ses proposi-
tions.

Le président du comité international
de la Croix-Rouge, bien loin d'avoir rap-
porté des impressions fâcheuses de son
vaste voyage, en est revenu très confiant
dans les possibilités de collaboration
étroite qui pourrait se pratiquer entre
celui-ci, la Croix-Rouge nationale chi-
noise, et même le gouvernement central
à Pékin, sur le plan de l'assistance aux
victimes de la guerre.

Le président Ruegger, en envoyant le
5 janvier son retentissant télégramme
au ministre des affaires étrangères de
la Corée du nord pour lui offrir — dé-
marc sans précédent — de se rendre
auprès de lui pour discuter avec son
gouvernement des voies et moyens de
protéger effectivement, dans l'esprit des
conventions de Genève, les victimes de
la guerre en Corée, avait espéré sans
doute se voir soutenu dans ses efforts
par les Etats voisins, la Chine et
l'U.R.S.S., à qui il avait fait par télé-
graphiquement de l'offre adressée à ce
pays.

Ces deux pays s'étaient récusés en
alléguant qu'ils ne pouvaient s'immiscer

dans les affaires intérieures d'un autre
Etat souverain. En revanche, la Chine
avait accepté que M. Ruegger se rende
à Pékin pour y avoir des échanges de
vues personnelles avec le premier ministre
Chou-En-Lai et les représentants de
la Croix-Rouge nationale, sur des ques-
tions d'intérêt commun touchant à la
mission de la Croix-Rouge internatio-
nale dans le monde.

Un contact utile

Ce contact personnel a été établi et,
bien loin d'avoir opposé un refus quel-
conque aux dispositions des quatre
conventions de Genève de 1949, les person-
nalités qu'a rencontrées à Pékin M.
Ruegger, et parmi lesquelles il convient
de signaler Mme Li-Tche-Chuan, minis-
tre de la santé du gouvernement cen-
tral de la République démocratique, ont
expressément manifesté le désir que ces
conventions, que seulement huit Etats
sur soixante et un signataires ont ratifi-
ées jusqu'ici, le soient promptement
par tous et soient appliquées.

Preuve évidente de bonne volonté, la
traduction, travail énorme, en chinois,
de ces quatre conventions assurant l'as-
sistance de la Croix-Rouge internatio-
nale à toutes les victimes de la guerre,
civils et blessés militaires, travail effec-
tué sous les bons offices de Mme Li
elle-même, qui est, d'autre part, prési-
dente de la Croix-Rouge à Pékin.

Mais, une fois sur place, M. Ruegger,
qui avait donné des preuves de son
absolue neutralité et d'impartialité, a pu
demander, en se basant sur les textes
des conventions de Genève, à la Croix-
Rouge chinoise d'agir, pour la Croix-
Rouge internationale, en Corée du nord
par la distribution des médicaments —
don du gouvernement suisse notamment
— aux blessés et malades des armées en
campagne, et aux prisonniers de guerre
et civils; par celle aussi de colis de vi-
vres aux prisonniers de guerre; puis,
par l'organisation d'une correspondance
de vingt-cinq mots, sur la base de ce qui
avait été fait par l'agence des prison-
niers de guerre en faveur des victimes
de la guerre. Aussi par la recherche de
personnes disparues en Corée du nord,
comme le ministre britannique à Séoul,
l'évêque anglican, le chargé d'affaires
de France et ses collaborateurs, et des
religieux. Enfin, par toutes autres me-
sures encore, selon les activités propres
à la Croix-Rouge, comme celle de l'or-
ganisation de zones de sécurité dans
cette Corée du nord, où la population
souffre effroyablement.

Il est évident que M. Ruegger a pu
amorcer ainsi toute une action, en Ex-
trême-Orient, de la Croix-Rouge inter-
nationale et des Croix-Rouges locales
dont les effets ne peuvent manquer de
se faire bientôt sentir.

Ed. BAUTY.

LES SPORTS

TIR

Concours de groupes de la
Société des carabiniers à Yverdon
(c) Dimanche a eu lieu au stand de Flo-
reyres le premier éliminatoire du con-
cours de groupes S.S.C. (Société suisse
des carabiniers). Les trois sociétés yver-
dunoises: Carabiniers, Tir militaire,
Sous-officiers, se présentent avec 10
groupes de 5 tireurs, Carabiniers 6, Tir
militaire 1, Sous-officiers 3. Malgré le
temps très changeant avec effets de lu-
mière trompant les meilleurs guides,
de bons résultats furent enregistrés.
Une ambiance des grandes journées de
tir a cessé de régner, toute empreinte
d'une franche camaraderie.

Voici les principaux résultats:
Concours de groupes: 1. Carabiniers,
Yverdon, 441 points; 2. Carabiniers II,
418 et Carabiniers III, 407; Sous-officiers,
Yverdon, 406 et Tir militaire, Yverdon, 364.
A l'individuel, 14 distinctions, pour 84
points et plus ont été décernées; dont
voici les principaux résultats:
Gustave Cugnier, 90 p. (Car.); Emile
Grandguillaume, 90 p. (Car.); Emile Willi,
89 p. (Car.); Arthur Fauriol, 89 p. (Car.);
Max Buch, 88 p. (Car.); Ernest Zaugg, 88
p. (Sous-off.); Jules Clavel, 88 p. (Car.);
Jean Weidmann, 87 p. (Car.); Georges
Ramel, 86 p. (Car.); Henri Jaccard, 86 p.
(Car.); Emile Pillevuit, 85 p. (Sous-off.);
Gérard Michoud, 85 p. (Sous-off.); John
Torche, 84 p. (T.M.); Pierre Capt, 84 p.
(T.M.).

CHRONIQUE HORLOGÈRE

Des voix d'outre-Thielle
en faveur du statut
de l'horlogerie

Le comité cantonal du parti radical
saint-gallois s'est occupé de l'arrêté
sur les mesures proposées à sauvegarder
l'existence de l'industrie horlogère
suisse. Après avoir entendu un exposé
du conseiller aux Etats Flikiger, il en
est arrivé à la conclusion que les dites
mesures sont parfaitement justifiées.
On peut affirmer, preuve à l'appui, que
l'industrie horlogère, dont le rôle est si
important pour l'ensemble de l'écono-
mie suisse, est menacée dans son exis-
tence si l'exportation d'ébauches, de
chabloniers et de machines-outils pour
l'horlogerie, souvent favorisée par
l'étranger, n'est pas soumise à un con-
trôle. Aussi le comité, approuvé-il le
fait que le Conseil fédéral peut subor-
donner à un permis la vente en vue d'ex-
portation d'ébauches, de chabloniers et
de toutes fournitures de grosse et de
petite horlogerie. Il approuve également
le fait que le Conseil fédéral peut subor-
donner à un permis, l'ouverture
d'une nouvelle entreprise de l'industrie
horlogère, l'augmentation du nombre
des ouvriers, la transformation et le
déplacement d'une entreprise existante.

Il demande toutefois que les autori-
sations soient accordées dans un esprit
qui ne tue pas une saine émulation au
sein de cette industrie. Enfin le comité
estime que tout doit être fait pour ac-
croître la qualité et la productivité.
(Réd. — Un exemple qu'on voudrait
voir suivi en Suisse allemande...)

Une fabrique américaine de boîtes de montres importe des mouvements suisses

Le directeur de l'Illinois Watch
Case Company, M. Allen B. Gellmann,
a annoncé à son retour d'un voyage
d'affaires en Europe, qu'il avait con-
clu un contrat avec une fabrique de
Granges qui lui livrera des mouve-
ments complets et que sa firme, qui
fabriquait jusqu'ici uniquement des
boîtes, sera en mesure dès le mois de
juillet de cette année, à condition tou-
tefois que les droits de douanes sur les
nouveaux mouvements soient augmen-
tés, de lancer sur le marché des
montres suisses finies dont le prix va-
riera de 40 à 500 dollars.

La fabrique susmentionnée, qui avait
entrepris ces années passées la pro-
duction de boîtes, mais à perte, espère
qu'en organisant un département an-
nexé pour la finition des montres, elle
pourra porter les effectifs de son per-
sonnel de 1300 à 1600.

La visite en Belgique du général Guisan

Notre correspondant de Bruxelles
nous écrit:

La semaine dernière, l'ancien com-
mandant en chef de l'armée suisse, le
général Guisan, accompagné de Mme
Guisan, fut l'hôte de la Belgique. Pen-
dant son séjour, il a eu l'occasion de
donner aux membres des différentes co-
lonies suisses de Bruxelles, de Charleroi
et d'Anvers de larges aperçus sur la si-
tuation en Suisse pendant la tourmente
de 1939-1945, conférences qui furent
goûtées comme il convient par les nom-
breux auditeurs.

Le général Guisan a été reçu par le
prince royal. Il a déposé, à l'issue de
cette cérémonie, une immense gerbe aux
couleurs fédérales sur la tombe du sol-
dat inconnu. En compagnie de M. Lardy,
ministre de Suisse en Belgique, le gé-
néral a assisté à une manifestation en son
honneur organisée par le conseil d'ad-
ministration de la Chambre de com-
merce suisse, dans les locaux de cet
organisme.

À Charleroi, le général a visité des
établissements industriels et à Anvers,
métropole belge, il a parcouru, en détail,
les installations portuaires sous la con-
duite de personnalités de la ville. Partout
où l'ancien chef des troupes suisses
passait, il fut l'objet de manifestations
spontanées de la population et des Suis-
ses établis en Belgique.

Samedi matin, le général Guisan as-
sista à des exercices de tir au fusil mis
sur pied par la Société suisse de tir,
compétition qui mit aux prises une so-
ciété belge et quelques-uns de nos com-
patriotes. Un des nôtres remporta la
victoire. Le soir, dans les spacieux sa-
lons du palais d'Emont, à Bruxelles, le
général, après des allocutions de bienve-

nue prononcées par M. Guhl, président
de l'Union suisse, et le ministre Lardy,
s'adressa le plus simplement du monde
à ses nombreux amis, Suisses et Belges,
qui étaient venus l'accueillir.

Avant de quitter définitivement la
Belgique pour se rendre au Luxembourg,
le général Guisan a visité, dimanche ma-
tin, une partie du champ de bataille des
Ardenne, dans la région de Bastogne.
Ch. A. P.

ÉTAT CIVIL DE NEUCHÂTEL

NAISSANCES. — 6. Schaldenbrand,
Anne-Françoise, fille de Marius, horloger,
à Neuchâtel, et de Jeanne-Madeleine-
Odile née Guérin, 8. Perret, Jacques-
André-Louis, fils d'André, manoeuvre, à
Neuchâtel, et de Louise née Demelais;
Deschenaux, Dominique-Jean, fils d'Yvan-
Philippe, horloger, à Neuchâtel, et de
Blanche-Marguerite née Baur; Zwahlen,
Monique, fille de Johann, entrepreneur,
à Neuchâtel, et de Georgette-Sylvia née
Bonhôte, 9. Grandy, Eliane, fille de Char-
les-Emile, serrurier, à Neuchâtel, et de
Suzanne-Marguerite née Fleuti, 10. Rey-
mond-Joubin, Bernard-Albert, fils d'Al-
bert-Auguste, manoeuvre, à Feseux, et
d'Éva-Emilie née Sonnay; Bueche, Lise,
fille de Roger-Ernest, monteur électricien,
à Neuchâtel, et de Marie née Schmocker;
Weber, Jacques-Gilbert, fils de Gilbert-
Charles-Emile, aide-magasiner, à Neu-
châtel, et de Gilberte-Marguerite née Du-
perret.

PROMESSES DE MARIAGE. — 4. Char-
bonnier, Albert-Jaques, chirurgien, et de
Montmollin, Anne-Marcelle, tous deux à
Genève. 6. Hasler, Jean-Claude, méca-
nicien, et Padovani, Marie-Louise, de na-

tionalité française, tous deux à Neuchâ-
tel. 9. de Reuver, Michel, avocat, à Ge-
nève, et Rohner, Anna, à Grabs (Saint-
Gall); Jost, Marcel-Emile-Joseph, char-
cutier, à Neuchâtel, et Wullmann, Doret-
te-Henriette, à Blenne. 10. Frieden, Jean-
Pierre, installateur en chauffage, et Egli,
Jeanne-Alice, tous deux à Neuchâtel; Guil-
liand, Philippe-John, mécanicien, metier-
rien, à Neuchâtel, et Elias, Claudine-
Odette, à la Chaux-de-Fonds; Beutner,
Ernst, maître mécanicien, à Neuchâtel, et
Ingold, Ruth-Helga, à Herzogenbuchsee.
11. Wurtli, Eugen-Oswald, monteur-élec-
tricien, et Derrer, Silvia, tous deux à Zu-
rich.

MARIAGE CÉLÈBRE. — 7. Kortal, Hu-
sein-Kenan, écossais, de nationalité
turque, à Neuchâtel, et Mariani, Dina-
Sofia-Lucla, de nationalité italienne, à
Zurich.
DÉCES. — 9. Krähnbühl, Clara, née
en 1920, gouvernante, célibataire, à Neu-
châtel. 10. Sunier, Jean-Pierre, né en 1920,
manoeuvre, à Neuchâtel, époux d'Angele-
Julianne née Bernasconi; Richard né
Filletaz, Josephine, née en 1884, ménagère,
à Neuchâtel, épouse de Georges.

NOUS VENDONS

à des conditions très avantageuses

**36 CHAMBRES
A COUCHER**

très jolis modèles, du
simple au plus riche

Chambres comprenant chacune:

une armoire à trois portes, démontable,
une toilette avec grande glace,
deux lits jumeaux, 190 X 95 cm.,
deux tables de nuit, dessus en verre.

VOICI QUELQUES PRIX:

Fr. 990.— 1150.— 1290.—
1390.— 1490.— 1590.—

VISITEZ SANS ENGAGEMENT

nos vastes expositions des plus importantes du canton
FIANCES, profitez de cette offre spéciale qui vous permettra
de RÉALISER DE SÉRIEUSES ÉCONOMIES. Tout meuble
sortant de nos magasins est garanti sur facture.

On réserve le mobilier jusqu'au moment de la livraison.



T. Skrabal

MEUBLES - TRAM 3 - PESEUX

Facilités de paiement

Demandez le prospectus illustré

PLANTONS

de choux, salades, laitues
Pensées, myosotis et bellis

à l'ouest du Crématoire **R. FATTON** Tél. 5 47 13
Banc au marché

MOROMIT

le puissant antimites de la
PHARMACIE - DROGUERIE

F. Tripet

vous rendra d'éminents services
Le grand paquet : Fr. 1.-

Une table à allonges quatre chaises

les cinq pièces pour Fr. 190.- chez



A vendre **VW 1950**

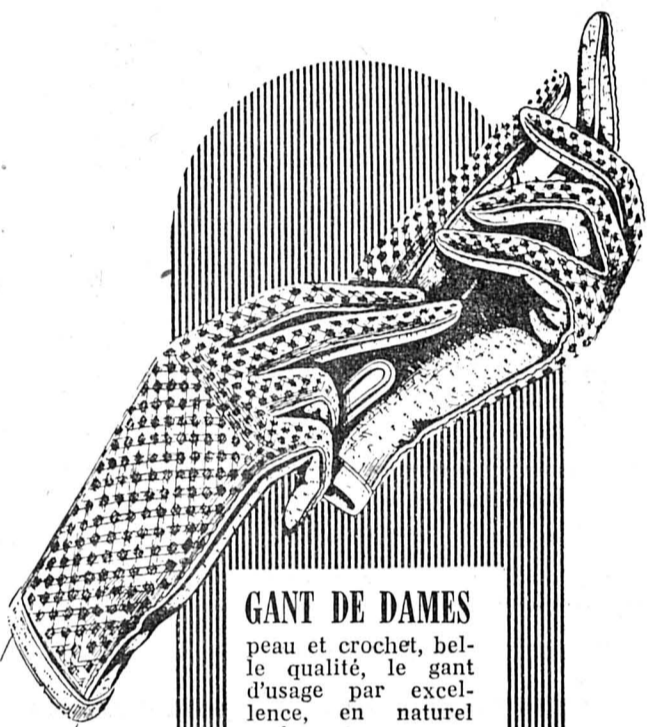
modèle standard, très soigné, ayant roulé 10.000 km., dont 7500 km en rodage. Case postale 370, Neuchâtel ou téléphone 5 24 44.

POUDRE À LEVER **Butty**

Efficacité garantie

L'ACCESSOIRE N° 1

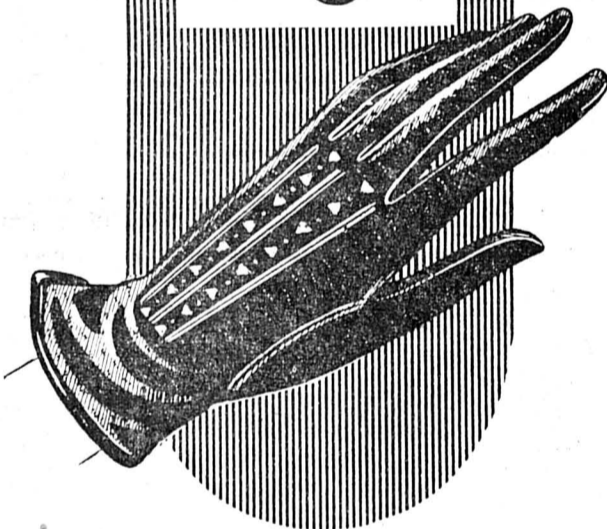
pour votre nouvelle toilette printanière



GANT DE DAMES

peau et crochet, belle qualité, le gant d'usage par excellence, en naturel seulement

la paire **8⁹⁰**



GANT DE DAMES

peccarex, forme saxe, jolie perforation, se fait en noir et naturel

la paire **7⁹⁰**

VOYEZ NOTRE VITRINE SPECIALE

Neuchâtel **AU LOUVRE** NEUCHÂTEL

Immense choix

de
Combinaisons
Parures deux et trois pièces
Chemises de nuit en crépon
et autres qualités

DANS TOUS LES PRIX
ET DANS TOUS LES GENRES

chez

KUFFER & SCOTT

LA MAISON DU TROUSSEAU
NEUCHÂTEL

Ragoût de bœuf avantageux

Boucherie-Charcuterie
R. MARGOT
Seyon 5
Neuchâtel

AU CEP D'OR WILLY GASCHEN

Moulins 11 - NEUCHÂTEL
Téléphone 5 32 52

VINS EN LITRES

Montagne, depuis	Fr. 1.25
Los Duques, vin supérieur d'Espagne	» 1.60
Rioja, vin supérieur d'Espagne	» 1.65
Navarre, vin supérieur d'Espagne	» 1.80
Vin d'Algérie, depuis	» 1.80
Rosé hongrois	» 2.-
Chili	» 2.-
Saint-Georges	» 2.50
Mâcon, depuis	» 2.40
Côte du Rhône	» 2.40

Bordeaux en litres

Médoc	Fr. 2.50
Saint-Emilion	» 2.60
Chianti, en litre	» 1.90
Chianti, en fiasque	» 3.50
3.90 4.50 5.-	

Ces prix s'entendent l'echa compris, verre à rendre

Grand CHOIX en VINS DU PAYS ET ETRANGERS, en litres et en bouteilles

Liqueurs de toutes marques de 1re qualité

Pour garçons et fillettes



Beau choix de mollières perforées semelles de cuir très souples dans les coloris mode

27/29 à partir de **Fr. 19.80**
30/35 » » » » **» 21.80**

Sandalettes dans les teintes mode semelles de cuir

27/29 à partir de **Fr. 18.80**
30/35 » » » » **» 19.80**

Chaussures J. Kurth S.A.
NEUCHÂTEL

A chacun... sa chacune!

Les usines Ford d'Europe ont réalisé une remarquable variété de modèles, de gabarit, de puissance et de « style » différents: ainsi tout amateur d'Europe y peut-il « choisir sa chacune »! Cela d'autant plus que ces voitures - françaises, allemandes ou britanniques - procèdent elles aussi du souci cher aux constructeurs Ford d'Amérique: donner à l'acheteur le maximum pour la somme investie.

Tout Distributeur Ford se fera un plaisir de vous prouver, chiffres à l'appui, que la Ford constitue une contrevaletur exceptionnelle, primant tout autre production. Et puis, il vous conviera à un essai sur route, avec une Ford européenne. Dès lors, à vous de conclure...

Zéphir Six 11,5 CV . Vedette 11,4 CV . Consul 7,5 CV
Taurus 6 CV . Prefect 6 CV . Anglia 6 CV

Neuchâtel: **Grand Garage Robert**
La Chaux-de-Fonds: **Garage des Trois Rois S. A.**
Le Locle: **Garage des Trois Rois S. A.**
Bureau Ford à Zurich, Pelikanstrasse 3

GRANDS GARAGES ROBERT

DISTRIBUTEURS OFFICIELS Faubourg du Lac 31 - NEUCHÂTEL - Quai de Champ-Bougin 36-38

Demandez à voir le pousse-pousse « HELVÉTIÀ »

nouveau modèle,
grand pare-boue,
barre chromée tout autour,
roues indépendantes.

Fr. 180.- oucha compris

La maison spécialisée

AUCYGNE Buser fils

Faubourg du Lac 1 - Tél. 5 26 46
Service à domicile - NEUCHÂTEL

moto B.S.A.

A vendre, pour cause de maladie, splendide
650 cm³ TT, à l'état de neuf; rodage non terminé, avec tous les accessoires. Prix très intéressant. Ecrire sous R. M. 664 au bureau de la Feuille d'avis.

Moyennant un paiement de

Fr. 5.-

par semaine, je vous livre un TAPIS pure laine ou une DES-CENTE DE LIT. Qualité lourde. Demandez tout de suite des échantillons. Pas de magasin. Envois dans toute la Suisse.

G. Santi, ZURICH
Claridenstrasse 25
Tél. 25 40 61

A vendre quelques machines à coudre

d'occasion, bien revues et livrées avec garantie, de Fr. 70.- à Fr. 350.-. Facilités de paiements. H. Wettstein, Seyon 18, Grand-Rue 5, tél. 5 34 24.



Grand choix de lustrerie

chez:
Villiomenet
E.C.S.A. ELECTRIQUES
INSTALLATIONS NEUCHÂTEL

Alimentation

Important commerce d'épicerie, vins et liqueurs avec succursales, situé dans le Jura neuchâtelois, EST A REMETTRE pour époque à convenir. Les magasins peuvent être remis en bloc ou séparément, au gré des preneurs. Ecrire sous chiffres P 1049 N, à Publicitas S. A., Neuchâtel.

Facilités de paiement

Nous vendons tout ce qui concerne le vêtement homme, dame, enfant. Trousseaux - Rideaux - etc.

Demandez la visite de notre représentant qui se fera un plaisir de vous faire voir nos collections.

N. DONZÉ, Charrières 5
la Chaux-de-Fonds
Représentant de Royal, S. à R.I.

Les meilleures Confitures du moment



Abricots	le kg. 2.50	gobelet 500 gr.	1.25
Cerises noires	le kg. 2.17⁴	gobelet 460 gr.	1.---
Fraises	le kg. 2.50	gobelet 500 gr.	1.25
Fraises et rhubarbe	le kg. 2.15	gobelet 465 gr.	1.---
Oranges	le kg. 2.30	gobelet 435 gr.	1.---
Quatre-fruits	le kg. 1.35⁴	gobelet 480 gr.	-.65
Pruneaux	le kg. 1.57⁸	gobelet 475 gr.	-.75

Les cours de

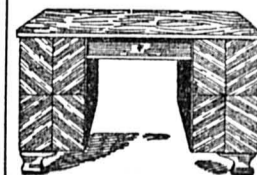
PEINTURE - DESSIN MODELAGE

débuteront
le 16 avril 1951, à Neuchâtel

Nous acceptons encore quelques inscriptions par téléphone 5 29 08, jusqu'à jeudi, à 18 h. au plus tard

MIGROS

Société coopérative



A vendre
bouteilles
- neuchâtelaises
- 3000 pièces environ

Grand choix de bureaux ministre depuis
Fr. 210.-

chez
Meubles G. Meyer

Visiteurs de la
Foire de Bâle

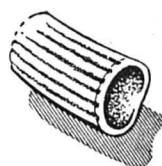
n'oubliez pas de passer à la plate Mèler de la Cou-dre où vous dégusterez les fameux 60.

Une tache à votre habit: vite un flacon de **Mencioline**
LE MEILLEUR DETACHANT
Le flacon Fr. 1.70
Dans les pharmacies et drogueries seulement

Variés vos menus
avec les spécialités DALANG



Cornettes



Rigatoni



Cravates



Cestini



Escargots

Funghini
(champignons)

Frisettes



Spirettes

... en vente dans les bonnes
épicerie et magasins de primeurs
Dépositaire exclusif : E. JORDAN FILS
Neuchâtel, téléphone 5 51 21 (039)

Hernie

Elle n'est plus gênante
depuis la découverte d'un
procédé de contention qui
ne comporte ni ressort,
ni pelote. Avec un ban-
dage opérant l'obturation
complète de l'anneau her-
niaire, vous redevenez
normal. Essais gratuits
tous les jours.

Reber

BANDAGISTE Tél. 5 14 52
Saint-Maurice 7 Neuchâtel

Tous les jours
**FILETS
DE PERCHES**
frais
au magasin
**LEHNHERR
FRÈRES**

Mon divan-lit réduit

... pour le salon ... pour
la salle à manger ... pour
chambre d'enfant ... avec
coffre à literie, deux ga-
leries mobiles, deux cou-
ssins au dossier, son prix
encore Fr. 318.—, tissu
compris. Un superbe
meuble pratique qui ne
devrait manquer dans
aucun ménage et que
vous pouvez obtenir par
mensualités de Fr. 30.—.



Irish Setter

A vendre chienne qua-
tre mois et demi
pédigree de premier or-
dre. Dans bonne place.
S'adresser à E. Zwygart,
Berne, Marktgasse 53, tél.
(031) 2 87 33.

Bonne occasion

A vendre pour cause de
santé, matériel de sciage
et battage, en parfait
état, avec ou sans clien-
tèle.
Pour renseignements,
écrire sous chiffres S. P.
417 au bureau de la
Feuille d'avis.

AVIS DIVERS

« Citroën » 11 L à louer

pour un mois avec pla-
ques et assurances. Four
renseignements, télépho-
ne 5 48 16.

Pour vos réparations de pendules neuchâtoises

anciennes et modernes
**Régulateurs,
Réveils
et montres**
adressez-vous à
H. VUILLE
Horloger-Bijoutier
Vis-à-vis
du Temple du bas
NEUCHÂTEL
(Se rend à domicile)

ŒUFS FRAIS du pays

2 fr. 80 la douzaine

ŒUFS FRAIS étrangers

2 fr. 30 la douzaine

R.-A. STOTZER
TRÉSOR

Stauffer

Horloger
de précision
répare bien
Atelier
et magasin
St-Honoré 12
Tél. 5 28 69
NEUCHÂTEL

ECLAT

Tél. 5 53 61

Cuisines
Parquets
Fenêtres

TEMPLE DES VALANGINES

Dimanche 15 avril, à 20 h. 15

CONCERT DE MUSIQUE ANCIENNE

en 1re AUDITION

par l'Orchestre des concerts de Boudry
Solistes : Raymond Meylan (flûtiste de Winterthour)
Pablo Dini (violoniste de Barcelone)

Entrée libre

Collecte en faveur du Fonds des orgues
Ce même concert sera donné
au temple de Boudry à 16 h. 30

Toutes les dames n'apprécient pas les dou-
ceurs, certaines préfèrent pour les « quatre
heures » une petite spécialité relevée et
piquante servie au

Café-restaurant des Halles

Tél. 5 20 13

REPARATIONS DE RADIOS

adressez-vous à

William BOÉCHAT radio-électricien
Monruz 5 - Tél. 5 58 72

Cours de langues et d'interprète

de 2, 3, 4 et 6 mois avec diplôme final.
(Par correspondance en 6-12 mois.)
Prolongation gratuite, si nécessaire,
jusqu'au succès définitif. Petites clas-
ses. Préparation aux P.T.T., Douanes,
C.F.F. en 4 mois. Prospectus gratuits.
ECOLE TAMIÉ, NEUCHÂTEL, Concert 6, tél.
5 18 89, Lucerne, Zurich, Saint-Gall, Fribourg,
Sion, Bellinzona.

Conservatoire de musique de Neuchâtel

Sous les auspices du Département de l'Instruction
publique. Subventionné par la ville de Neuchâtel

Reprise des cours vendredi 20 avril

Classes de professionnels et d'amateurs
Diplômes, prix de virtuosité, cours spéciaux
Solfège, solfège Jaques-Daleroze
Nouveau cours de trombone donné par
M. Claude de COULON

Diction et déclamation Danse classique

Renseignements et inscriptions au Conservatoire
Faubourg de l'Hôpital 106
tous les jours dès 14 heures (samedi excepté)

Heures de réception du directeur,
les lundi, mercredi et samedi de 11 h. à 12 h.
Le directeur : Adrien CALAME.

Beau choix
de cartes de visite
au bureau du journal



APPEL

aux employés

En présence de la pénurie de lo-
caux scolaires, la Société suisse des
Commerçants, section de Neuchâtel,
recommande à ses membres, ainsi
qu'aux employés en général, de ra-
tifier la décision du Grand Conseil
ouvrant un crédit pour la construc-
tion d'un nouveau gymnase.

Société suisse des Commerçants
Section de Neuchâtel.

Plissé soleil, plat et accordéon
sont exécutés par atelier spécialisé; service
prompt. E. Fankhauser, Spitalgasse 20, Berne.
Tél. (031) 6 71 39.

BAISSE 8 à 12 % VITE ET BIEN

Blanchisserie et nettoyage chimique

CORCELLES rue de la Gare 3 b

a le plaisir d'informer les ménagères que,
dès aujourd'hui, nos tarifs subissent les
modifications suivantes :

Vêtements hommes et dames, manteaux de
pluie nettoyés-imperméabilisés, Fr. 11.—,
baisse de 8 %

Manteaux lourds, Fr. 10.50, baisse de 12 %
A cela s'ajoute un travail prompt et soigné

Délais : 4-6 jours

Blanchissage et vêtements de travail, 8 jours
Tél. 5 52 73

ON CHERCHE ET LIVRE A DOMICILE

Mesdames! désirez-vous
une belle permanente

à froid
aux sachets
à l'huile
électrique

Adressez-vous en toute confiance au

SALON Gschwind

TERREAUX 2 - Tél. 5 30 75

VU L'IMMENSE SUCCÈS

APOLLO

PROLONGATION DE

LA PLUS AUDACIEUSE, LA PLUS FASTUEUSE AVENTURE D'AMOUR

d'après le roman de CECIL St-LAURENT

Caroline Chérie



MARTINE CAROL

avec
Adaptation et dialogues de
JEAN ANOUILH

Réalisation de
RICHARD POTTIER

ATTENTION!

Vu la longueur du film, le spectacle débutera à 20 h. 15 précises
Jeudi, vendredi, mardi et mercredi : MATINÉES à 15 h.
Samedi et dimanche : MATINÉES à 14 h. 45

Moins de 18 ans non admis

Louez d'avance, s. v. p. Tél. 5 21 12

Faveurs et réductions suspendues

En 5 à 7

Samedi et dimanche, à 17 h. 30
Lundi, à 15 h.

Un film d'un comique inénarrable!

LE HÉROS DE LA RUE

avec MACARIO l'ineffable comique italien

PARLÉ
FRANÇAIS

Moins de 18 ans non admis

VOTATION CANTONALE EN FAVEUR DES BATIMENTS SCOLAIRES

Rendre possible la formation
de notre jeunesse c'est faire
un placement utile
et intelligent!

vous voterez

OUI

les 14 et 15 avril



ÉCOLE SIMMEN Tertre 2
NEUCHÂTEL Tél. 5 37 27

Tous PROGRAMMES SCOLAIRES

(Primaire - Secondaire - Gymnase)

Langues - Enseignement par petits groupes

Internat pour jeunes gens - Externat
pour jeunes gens et jeunes filles

TERRASSEMENTS

à la pelle mécanique
et au Troxavator.

Emile BUHLER

Bellevaux 11
Tél. 5 15 19, Neuchâtel

Personne âgée

même ayant besoin de soins serait reçue dans
pension-famille, chambre à deux lits, pour
le prix de 180 fr. par mois. — Ecrire sous
chiffres L. B. 702 au bureau de la Feuille d'avis

Salle de la Rotonde

NUR Donnerstag, den 19. April
20.30 Uhr

Einmaliges - Gastspiel

FREDY SCHEIM

mit Ensemble in dem grossen Lachsclager

Hurra-en Bueb!

Ein Stück mit tollen Situationen

2 Stunden herzliches Lachen!

Vorverkauf: bei « Ménéstrel », tél. 5 14 28

Preise der Plätze: Fr. 2.—, 3.—, 5.—
und 5.— plus Steuer

TOUTES
RÉPARATIONS
D'HORLOGERIE
SOIGNÉES
Prix modérés
par l'atelier
MARCEL DUBOIS
Temple-Neuf-11
1^{er} étage

La Grappilleuse

(au haut des Chavannes)

se recommande toujours

pour meubles, vêtements

lingerie, lainages, jouets,
etc. Elle envoie son com-
missionnaire à domicile

On peut téléphoner au
No 5 26 63. Merci d'avance

Fiancés vous pouvez
dés maintenant vous mettre en mé-
nage en achetant un crédit
votre mobilier à



Saint-Honoré
Saint-Maurice
Fbg Hôpital 11
NEUCHÂTEL

Demandez une offre sans
aucune obligation d'achat

Pour tous les travaux concernant
remontage de meubles rem-
bourrés de styles et modernes,
remontage de literies, furni-
ture et pose de rideaux et stores

Adressez-vous en toute confiance à

A. Voegeli & fils

TAPISSIERS - DÉCORATEURS

Quai Philippe-Godet 4 - Tél. 5 20 69

DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

La « pierre du couronnement » a été restituée

Mais elle a été confiée à une abbaye écossaise

LONDRES, 11 (Reuter). — La pierre du couronnement des rois d'Écosse, volée l'an dernier à l'abbaye de Westminster, a été confiée à la garde de l'abbaye d'Arbroath (Écosse).

Des inconnus ont déposé la pierre du couronnement sur l'autel de la dite abbaye, qui est située dans le Forfarshire, en Écosse. Deux lettres anonymes accompagnaient la pierre, l'une pour le roi George VI, l'autre au Conseil général de l'Église d'Écosse.

La lettre adressée au roi George VI déclare que l'enlèvement de la pierre du couronnement n'a pas été fait dans l'intention d'injurier ou d'offenser la famille royale, mais il n'a eu lieu que

par amour pour l'Écosse et dans le désir d'attirer l'attention du gouvernement sur la revendication des Écosseis qui voudraient une sorte de gouvernement autonome. La lettre considère que la pierre « fait partie du droit le plus ancien et le plus honorable de la souveraineté nationale écossaise ».

La lettre se termine par « God save the King ».

Quant à la lettre adressée au conseil général de l'Église d'Écosse, elle engage les dirigeants ecclésiastiques à s'entendre avec l'Angleterre afin que la pierre du couronnement reste en Écosse.

Le limogeage de Mac Arthur et ses répercussions

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Le secrétaire à la presse du président Truman, M. Joseph Short, a attiré l'attention des journalistes sur une déclaration du général Mac Arthur, publiée par le « New-York Times » quatre jours après la réception de la lettre secrète. Le général Mac Arthur se déclarait prêt à entrer en négociations avec le commandant en chef communiste pour trouver une solution militaire permettant de réaliser les objectifs politiques que les Nations Unies désirent atteindre en Corée, sans effusion de sang.

À la date, le 24 mars, le chef de l'état-major général des États-Unis aurait adressé un message destiné « personnellement à Mac Arthur » attirant de nouveau l'attention du général sur les instructions du président Truman du 6 décembre. Le chef de l'état-major général a déclaré au général Mac Arthur : « À la suite de la communication du 20 mars, toute nouvelle déclaration de votre part devra être coordonnée conformément à l'ordre du 6 décembre. Le président a décidé que, pour le cas où un chef militaire communiste présenterait, en campagne, une demande d'armistice, vous devez la transmettre immédiatement au comité du chef de l'état-major, qui vous donnera des instructions ».

Stupéfaction au Q. G. de Tokio

TOKIO, 11 (Reuter). — Le général Mac Arthur a poursuivi mercredi son travail journalistique après avoir reçu l'ordre du président Truman le relevant de ses fonctions. La décision de

la Maison-Blanche a manifestement surpris le Q. G. américain à Tokio. On n'a pas attendu les deux principaux porte-parole du général Mac Arthur après l'arrivée de cet ordre. La stupéfaction régnait au Q. G. où l'on ne pensait pas que le président Truman prenne une mesure si draconienne.

On est d'avis à Tokio que le général Mac Arthur a accompli le bon travail durant les cinq ans et demi d'occupation du Japon.

L'ordre de Washington a également provoqué de la surprise au Q. G. de la 8^{me} armée en Corée. Les troupes alliées se félicitent vivement de la nomination du général Ridgway qui était devenu pour elles le symbole de la victoire.

Le général Mac Arthur doit s'occuper maintenant de la rédaction d'une déclaration pour sa propre défense. On ne sait pas à Tokio quelle sera la portée pratique de ce changement rapide. Il est probable que le général Mac Arthur soit appelé aussi vite que possible en Amérique où il n'était pas retourné depuis 15 ans.

Les officiers supérieurs de Mac Arthur ont peine à maîtriser leurs larmes

TOKIO, 11 (A.F.P.). — La réaction des milieux militaires américains à Tokio est très amère. Dans les hautes sphères du grand quartier général, on garde toujours un silence consterné. Les officiers supérieurs, composant depuis de longues années l'état-major de

Mac Arthur — sa « vieille garde » — ont peine à maîtriser leurs larmes.

Il régnait mercredi soir dans le bâtiment du G.Q.G. une atmosphère de Fontainebleau, avant le départ de Napoléon pour l'île d'Elbe. Le départ du général Mac Arthur sera aussi le départ de nombreux officiers de la « vieille garde ». On s'attend, en effet, que le général Ridgway s'entoure d'un nouvel état-major.

Vers un profond remaniement dans le personnel allié à Tokio

WASHINGTON, 11 (A.F.P.). — On indique dans les milieux américains informés que la révocation du général Mac Arthur va entraîner un profond remaniement dans le personnel civil et militaire du S.C.A.P. à Tokio (commandement suprême des puissances alliées en Extrême-Orient). Ce remaniement répondra au vœu secret du Pentagone et des puissances représentées à la commission d'Extrême-Orient à Washington, qui avait maintes fois eu l'occasion de se plaindre de l'indépendance du S.C.A.P. qui pourtant était techniquement responsable devant la commission d'Extrême-Orient et devant le Pentagone.

La très forte personnalité du général Mac Arthur et son incontestable autorité dans les milieux japonais avaient conféré à tout le personnel placé sous ses ordres et entièrement dévoué à sa personne un véritable statut d'immunité.

Avec le départ de Mac Arthur, certaines personnalités dont les erreurs de jugement furent amèrement commentées à Washington, seront vraisemblablement déplacées, notamment, assurément, le général Willoughby, chef des services de renseignements du général Mac Arthur, que beaucoup tiennent pour responsable indirect des revers essuyés par les forces de l'O.N.U. en Corée du nord, en novembre dernier.

Le général Mac Arthur désire parler au Congrès américain

WASHINGTON, 11 (A.F.P.). — M. Joseph Martin, leader républicain de la Chambre des représentants, a déposé mercredi une résolution demandant la convocation d'une session plénière du Sénat et de la Chambre pour entendre un discours du général Douglas Mac Arthur.

Mac Arthur faisait obstacle à la cessation des hostilités de l'O.N.U.

NEW-YORK, 11 (Reuter). — Les milieux autorisés des Nations Unies ont déclaré, après avoir pris connaissance de la révocation du général Mac Arthur, que le temps était venu pour les Nations Unies de faire connaître leurs buts en Corée : mettre un terme à la guerre.

Quelques délégués des Nations Unies ont déclaré que l'obstacle principal à une cessation des hostilités en Corée avait été la personnalité du général Mac Arthur.

Douloureuse surprise à Tokio

TOKIO, 11 (Reuter). — La première réaction du Japon à la nouvelle de la destitution de Mac Arthur est une douloureuse surprise. Tout montre que ce souci est justifié. Les journaux japonais, sans exception, déclarent que le peuple avait beaucoup de sympathie pour le général. Les Japonais ne connaissent pas du tout le général Ridgway, mais ils espèrent que la politique d'occupation de Mac Arthur ne sera pas modifiée par son successeur. Quoi qu'il en soit, les Japonais pensent que l'on va vers la fin de l'occupation.

Satisfaction à Londres

LONDRES, 11 (A.F.P.). — Le limogeage du général Mac Arthur a été accueilli avec une vive satisfaction par l'ensemble des députés travaillistes dont le groupe s'est réuni mercredi matin aux Communes. Nombreux sont ceux qui estiment que M. Morrison a contribué sans nul doute à la décision du président Truman, et il en résulte un renforcement de la position du nouveau chef du Foreign Office au sein du parti et de l'équipe dirigeante.

CARNET DU JOUR

Salle des Conférences : 20 h. 30, conférence avec film « Victoire sur l'Annapurna ».

Cinéma

Théâtre : 20 h. 30, Une femme de trop. Rex : 20 h. 30, Fille de Chine. Studio : 15 h. et 20 h. 30, Hans le marin. A. B. C. : de 15 h. à 19 h., permanent, actualités, documentaires, 20 h. 30, Tempête sur l'Asie.

Apollo : 15 h. et 20 h. 15, Caroline chérie. Palace : 15 h. et 20 h. 30, La symphonie pastorale.

Communiqués

Jeudi prochain, le populaire comique suisse Fredy Scheim jouera avec son excellent ensemble une des meilleures pièces d'Arnold et Bach « Hurra-en Bueb ! », une pièce à situation gaies et embrouillées qui provoquent continuellement le rire. Fredy Scheim tient le rôle de l'important Fridolin Fingerbeert qui cause de grandes confusions, rôle dans lequel il a l'occasion de mettre son humour naturel à profit.

Qui donc désire rire de bon cœur et s'amuser se réserve une place pour la représentation de Fredy Scheim.

M. Martin, qui avait pu s'entretenir par téléphone avec le général, a déclaré que celui-ci était disposé à venir à cette fin dans la capitale. Le leader républicain a indiqué que le général Mac Arthur pourrait se rendre à Washington d'ici à trois semaines au plus tard, s'il en recevait l'invitation.

Pendant trois minutes, les républicains de la Chambre ont acclamé le nom de Mac Arthur lorsqu'il a été mentionné pour la première fois dans un discours du représentant Dewey Short.

La politique coréenne de Washington reste inchangée

WASHINGTON, 11 (Reuter). — Le département d'Etat a déclaré mercredi qu'il n'y aurait aucun changement dans la politique coréenne des États-Unis, du fait de la destitution du général Mac Arthur.

Un porte-parole du département d'Etat a déclaré que le remplacement du général Mac Arthur par le général Ridgway « ne signifie certainement pas un changement de la politique que l'on a suivie jusqu'ici ».

« En réalité, ce serait bien plutôt le contraire que cela signifierait », a-t-il précisé.

La carrière militaire du général Ridgway

WASHINGTON, 11 (Reuter). — Le lieutenant-général Matthew Bunker Ridgway, qui depuis son départ du Pentagone (ministère américain de la défense), en décembre 1950, a pris pratiquement la direction du plan des opérations en Corée, est âgé de 56 ans. Il s'est acquis la réputation d'avoir de l'initiative au cours de la seconde guerre mondiale, lorsqu'il commandait des troupes aéroportées. Il a sauté lui-même en parachute en Sicile et en Normandie. Il a également toujours fait preuve de sang-froid sur le front de Corée. Le lieutenant-général était devenu en août 1949 chef adjoint de l'état-major de l'armée.

M. Dulles repart pour Tokio

WASHINGTON, 12 (Reuter). — Un communiqué de la Maison-Blanche annonce que M. John Foster Dulles repartira la semaine prochaine pour Tokio, afin d'y reprendre ses pourparlers au sujet du traité de paix avec le Japon.

Dix-huit nouvelles divisions chinoises en Corée du nord

WASHINGTON, 11 (Reuter). — Le ministère de l'armée américaine communique que l'on a constaté en Corée la présence de 18 nouvelles divisions chinoises. Leur effectif de combat serait de 150.000 hommes. Les forces totales de l'ennemi s'élevaient en ce moment à 695.000 hommes.

Un porte-parole du ministère de l'armée a déclaré que, depuis vendredi dernier, on a constaté la présence en Corée de nouvelles troupes chinoises s'élevant à 97.000 hommes.

Les forces des Nations Unies rencontrent une résistance acharnée

FRONT DE CORÉE, 11 (A.F.P.). — Selon le communiqué de la 8^{me} armée, les forces des Nations Unies, dans la région au sud et au sud-est de Yongchon, ont rencontré mercredi une résistance acharnée.

Les États arabes demandent à la France de rétablir l'indépendance du Maroc

LE CAIRE, 11 (Reuter). — Les États arabes du Moyen-Orient ont fait connaître mercredi à la France, par une note, que le Maroc était politiquement « mûr » et devait recevoir l'indépendance.

M. Queuille autorisé à poser la question de confiance

PARIS, 11 (A.F.P.). — Le Conseil des ministres a autorisé le président du Conseil à poser, s'il le juge utile, la question de confiance sur la politique générale, au cours du débat qui doit s'ouvrir jeudi à l'Assemblée nationale.

Au tribunal de police de Boudry

Notre correspondant de Boudry nous écrit :

Le tribunal de police du district de Boudry a tenu audience mercredi, sous la présidence de M. Roger Calame.

Deux affaires rebondissent...

R. R., de Peseux, condamné dernièrement pour avoir distillé de l'absinthe, avait été dénoncé par une lettre anonyme. Soupçonnant son neveu C. d'être l'auteur de la dénonciation, il téléphona à sa sœur, lui disant que C., le fils de celle-ci, l'avait dénoncé et que s'il se présentait chez lui, il le flanquerait à la porte. C. a porté plainte en diffamation contre son oncle et ce dernier, qui n'a pas pu prouver que son neveu a écrit la lettre le dénonçant, a été condamné à 15 fr. d'amende et 10 fr. de frais.

Au cours de l'audience du 21 mars, le garde-policier B. de Peseux, a traité de grand menteur Ch. L., avec lequel il avait eu une altercation dans la nuit du 1^{er} au 2 mars. Ce dernier, qui avait dû alors payer une amende pour avoir injurié un garde-policier dans l'exercice de ses fonctions, a porté plainte pour avoir été traité de menteur, et c'est au tour de B. de devoir payer une amende de 10 fr. et 5 fr. de frais.

Accidents et fautes de circulation

Sortant de son garage à Boudry en marche arrière, sa Jeep, M. K. roula très prudemment et était arrêté quand l'automobile de B. le bouscula. Il neigeait ce jour-là et B. n'avait que la visibilité que lui procurait son essuie-glace. L'avocat pense que B. roula légèrement à gauche, mais le juge a le plan sous les yeux, et trouve qu'il n'a pas complété. K. devra payer 15 fr. d'amende et 10 fr. de frais.

Une collision qui a produit des dégâts matériels assez importants s'est produite sur le dos d'âne de la route Colomber-Peseux, entre Auvernier et Colombier, endroit bien connu pour son manque total de visibilité. L'enquête a indiqué que L. J., de Bôle, qui venait de Colombier, circulait légèrement à gauche avec son camion, mais qu'il a immédiatement freiné, tandis que F. P., de Boudry, venait à vive allure depuis Auvernier, tenant régulièrement sa droite. Celui-ci prétend n'avoir roulé qu'à une vitesse de 40 km/h., mais des témoins affirment qu'il faisait probablement du 60 à l'heure. Un des avocats ayant exprimé le désir d'aller éventuellement sur les lieux, le juge a immédiatement remis pour preuves.

R. D., de Boudry, qui a pris le tournant du Lion d'Or trop à gauche, est condamné par défaut à 15 fr. d'amende et aux frais par 8 fr. 40.

Les jeunes adorent tenir le volant, et le fils de J. B., de Cortailod, ne fait pas exception à la règle. Son père le laissait conduire sur la route de Colombier, quand il aperçut un gendarme. Immédiatement, il prit la place du conducteur, mais pas assez tôt pour que l'agent ne s'en aperçoive pas. Le changement de conducteur n'ayant pas mis en danger la circulation, J. B. s'en tire avec une amende de 15 fr. et 10 fr. de frais.

Affaires de ménage

Ch. G., de Peseux, qui a fait scandale à son domicile en criant et proférant des

Le chancelier Adenauer est arrivé hier à Paris

PARIS, 11 (A.F.P.). — Le chancelier Adenauer, qui est arrivé hier à Paris, a prononcé, à sa descente d'avion, d'abord en français, puis en allemand, une courte allocution.

Ce n'est pas sans émotion que je mets aujourd'hui le pied sur le sol de France, a-t-il dit notamment. C'est le premier voyage officiel à l'étranger que j'entreprends en ma qualité de chancelier fédéral et de ministre fédéral des affaires étrangères.

Ce fait a une signification profonde. C'est avec intention que j'ai réservé ma première visite officielle à la capitale de la France. Je veux prouver ainsi que je considère les rapports entre l'Allemagne et la France comme le point essentiel de toute solution européenne.

Autour du monde en quelques lignes

En ANGLETERRE, parlant aux Communes, M. Morrison, ministre des affaires étrangères, a déclaré que les objectifs anglais en Corée n'ont pas été modifiés.

Aux ÉTATS-UNIS, on a communiqué de source britannique à Washington que le Royaume-Uni a de nouveau déclaré son gouvernement américain qu'il consentirait de faire participer la Chine communiste aux négociations sur le traité de paix avec le Japon. On aurait fait savoir, d'autre part, que la Grande-Bretagne est toujours d'avis que Formose devrait être éventuellement cédée à la Chine communiste.

En GRÈCE, M. Venizelos, premier ministre, a déclaré que la Grande-Bretagne et les États-Unis ont le droit d'ériger des bases dans tout le pays.

En SYRIE, on annonce qu'un avion israélien qui tentait de faire un raid sur Damas a été abattu.

En FRANCE, M. Léonard, préfet de police de Paris, a été nommé au poste de gouverneur général de l'Algérie.

Épilogue du déraillement de Chambrelain

Le 18 décembre 1950, la locomotive quittant Chambrelain à 23 h. 45, a déraillé et subi des dégâts matériels, mais il n'y a pas eu de blessés. L'agent St., ouvrier aux bagages à Neuchâtel, avait été chargé, ce soir-là, de fonctionner comme aiguilleur, travail qu'il partageait avec d'autres ouvriers aux bagages de Neuchâtel, chacun d'eux en étant chargé sept jours par mois. Chacun de ces ouvriers avait reçu une instruction sommaire d'une demi-journée avant d'accomplir ce travail à la gare de Chambrelain, l'une des rares gares de Suisse n'ayant pas encore les appareils de sécurité reliant le signal d'entrée à l'aiguille.

Après l'arrivée du train venant de la Chaux-de-Fonds, le mécanicien qui devait faire la manœuvre a remarqué, en même temps que St., que l'aiguille de sortie pour Neuchâtel ne devait pas fonctionner normalement, car la lame ne plaquait pas tout à fait contre le rail. C'est pourquoi il a fait la manœuvre sur la ligne de la Chaux-de-Fonds, pendant que St., laissant le soin d'accoupler la locomotive à un employé de la gare de Chambrelain, a procédé au nettoyage de l'aiguille. Il finissait son travail quand arriva le train de Neuchâtel à 40 km/h. St. eut la présence d'esprit de « faire l'aiguille » avant de se retirer de la voie, évitant ainsi une collision.

Le train de Neuchâtel ayant passé normalement, et l'aiguille venant d'être nettoyée, St. n'avait pas de raison de penser qu'il n'en serait pas de même pour le train quittant Chambrelain en direction de Neuchâtel ; mais tandis que les roues motrices passèrent normalement, le cinquième bogie dérailla. Un morceau de glace trouvé entre la lame et le rail semble avoir été la cause du déraillement et une lettre de l'Office des transports dit qu'il n'est pas exclu que ce morceau de glace se soit introduit au passage du train arrivant de Neuchâtel. Considérant que l'ouvrier aux bagages St. a nettoyé l'aiguille, que le train de Neuchâtel a passé normalement, ainsi que l'avant de la locomotive et le fourgon du train quittant Chambrelain, le tribunal estime que l'accident est dû à la fatalité et qu'aucune négligence ne peut être imputée à St. qu'il libère en mettant les frais à la charge de l'Etat.

Souhaitons que très prochainement la gare de Chambrelain soit dotée des dispositifs de sécurité que possèdent déjà la plupart de nos gares suisses.

Autour de notre réarmement

Chars ou canons automatiques ? La question vient d'être évoquée au Conseil national et la presse y a donné un large écho.

Sous la plume autorisée du major Eddy Bauer, son chroniqueur militaire, « Curieux » de cette semaine reprend toute la question dans un esprit de grande objectivité. Quelles sont les raisons qui nous font nous faire préférer l'une ou l'autre de ces armes pour la défense de notre territoire ? C'est ce que le premier hebdomadaire romand montre avec clarté et sans parti pris.

La destitution de M. Truman réclamée par un sénateur républicain

WASHINGTON, 12 (Reuter). — M. William Jenner, sénateur républicain, a demandé, mercredi, aux applaudissements du public qui remplissait les tribunes jusqu'à la dernière place, la destitution de M. Truman. Il l'a fait au cours du débat entamé au sujet de la résolution qui invite le général Mac Arthur à venir s'expliquer devant le Congrès.

Le président du Sénat, M. Barkley (qui est aussi vice-président des États-Unis) a alors rappelé le public à l'ordre et prié les services de surveillance de veiller à l'application du règlement, qui interdit les applaudissements.

Une « clique de traîtres »

Après cette interruption, M. Jenner a repris la parole pour affirmer que les États-Unis étaient sous la coupe d'une clique de traîtres, elle-même à la dévotion d'agents soviétiques. « Il faut, a-t-il dit, débarrasser sans aucun retard notre gouvernement de ce danger. Nous n'avons pas d'autre choix que de destituer M. Truman et de démasquer le gouvernement secret et invisible qui conduit notre pays à droitement sur le chemin de la perdition ».

Un démocrate parle en faveur de Mac Arthur

M. Johnston, sénateur démocrate (Caroline du sud) est intervenu de son côté pour protester et s'élever contre « toute démarche précipitée », en faisant allusion au limogeage du général Mac Arthur. Précisant sa pensée, il a ajouté qu'il avait servi pendant la première guerre mondiale sous les ordres de cet officier et qu'il l'avait dès lors « placé sur un piédestal ». Enfin, après avoir déclaré qu'il souffrait de toute blessure faite à Mac Arthur, il a invité les autres députés à bien réfléchir à toutes les répercussions, même les plus lointaines, des mesures qu'ils pourraient être appelés à décider.

M. Nixon, sénateur républicain de la Californie, a présenté une résolution invitant la Chambre à constater au procès-verbal que M. Truman « n'a pas agi d'une manière à défendre au mieux les intérêts du peuple américain » et que le général Mac Arthur doit être réintégré dans ses fonctions.

Affluence de télégrammes en faveur de Mac Arthur

WASHINGTON, 12 (A.F.P.). Plus de mille télégrammes ont été reçus à la Maison-Blanche jusqu'à 13 heures (localité).

Emissions radiophoniques

Jeudi

SOTTENS et télédiffusion : 7.10, Radio-Lausanne vous dit bonjour. 7.15, Inform. 7.20, concert. 16.30, de Beromünster : émission commune. 22.15, le quart d'heure du sport. 22.35, Les cloches de Corneville, de Planquette. 22.45, signal horaire. 22.46, Inform. 22.55, l'écran sonore. 13.30, Sonate en fa, op. 21 No 5 de Beethoven. 13.50, mélodies de Mozart. 16.20, Écran horaire. 16.30, de Beromünster : émission commune. 17.30, récital de piano par Pierre Cerf. 17.50, une page de Piz-zetti. 18 h., le plat du jour. 18.10, cinq « Negro Spirituals ». 18.20, le mystère de l'art. 18.30, deux chansons par Hélène Régeley. 18.40, esprit de vedettes. 18.50, une page de Smetana. 18.55, le micro dans la vie. 19.13, l'heure exacte. 19.14, le programme de la soirée. 19.15, Inform. 19.25, le miroir du temps. 19.40, le grand prix du disque 1951. 20 h., le feuilleton : l'affaire Verdier-Lemoine. 20.30, la vie en rose. 21.15, les témoins invisibles. 21.30, l'orchestre du Studio interprète J.-S. Bach et R. Strauss. 22.05, Sonate No 1 en mi mineur op. 38 de Brahms. 22.30, Inform. 22.35, Radio-Lausanne vous dit bonsoir.

BEROMÜNSTER et télédiffusion : 7 h., Inform. 11 h., émission consacrée au poète de la Flûte enchantée. 11.40, Petite parade d'instruments. 11.55, anciennes chansons populaires allemandes. 12.30, Inform. 12.40, C. Dumont et son orchestre. 13.15, œuvres de Mozart. 14 h., Petite promenade à la Poire d'échantillons. 16 h., coup d'œil sur la presse suisse. 16.30, mélodies du Studio de Londres. 17 h., une page d'A. Busch. 18.25, Hommes devant la loi. 18.55, chronique d'économie suisse. 19.30, Inform. 20 h., Der Hass ist ohne Herz, pièce de R. Ganz. 21.10, le Männerchor de Zurich. 22.05, musique italienne. 22.35, Radio-Lausanne vous dit bonsoir.

Le C.I.O. appuie la décision de M. Truman

WASHINGTON, 12 (A.F.P.). — La puissante organisation syndicale américaine C.I.O., qui groupe environ huit millions de salariés, a donné son approbation chaleureuse à la décision « courageuse » du président Truman de relever le général Mac Arthur de ses commandements.

Mac Arthur continuera de recevoir sa solde

WASHINGTON, 12 (Reuter). — Bien qu'il ait été relevé de toutes ses fonctions, le général Mac Arthur continuera de recevoir sa solde et toutes les allocations qui s'y ajoutent, soit au total 18,761 dollars par année.

La raison en est qu'aux États-Unis, les généraux à cinq étoiles ne peuvent en aucun cas être mis à la retraite et ont droit jusqu'à la fin de leur vie à leur solde de base, aux indemnités de quartiers, de ravitaillement et à une allocation personnelle de 5000 dollars par année. Ils restent jusqu'à leur mort, aux ordres de leurs supérieurs, parmi lesquels figure le chef de l'Etat. Même s'ils ne sont chargés d'aucune mission, ils entretiennent ordinairement un bureau avec du personnel militaire, qui sont à la disposition du gouvernement.

Bourse de Neuchâtel

(Extrait de la cote officielle)

ACTIONS 10 avril 11 avril

Banque nationale . . . 750.- d 750.- d

Crédit fone. neuchât. 710.- d 710.- d

La Neuchâteloise, as. g. 980.- 980.- d

Câbles élec. Cortailod 6350.- d 6425.- d

Ed. Dubled & Cie 975.- 970.- d

Ciment Portland . . . 2125.- d 2125.- d

Tramways Neuchâtel 500.- d 500.- d

Suchard Holding S. A. 360.- d 360.- d

Etablisse. Perrenoud 510.- d 510.- d

Bourses de Zurich et de Bâle

OBLIGATIONS 10 avril 11 avril

Etat Neuchât. 2½ 1932 103.25 103.- d

Etat Neuchât. 3½ 1938 101.- d 101.- d

Etat Neuchât. 3½ 1942 103.75 d 103.50 d

Ville Neuchât. 3½ 1937 101.- d 101.- d

Ville Neuchât. 3½ 1941 100.50 d 100.50 d

Ch.-de-Fonds 4½ 1931 102.25 d 102.25 d

Tram. Neuch. 3½ 1946 101.- d 101.- d

Klaus 3 ¼ % . . . 1938 101.- d 101.- d

Suchard 3 % . . . 1950 100.60 d 100.60 d

Taux d'escompte Banque nationale 1 ¼ %

Billets de banque étrangers

Cours du 11 avril 1951

Francs français . . . 1.08 1.12

Dollars . . . 4.30 4.33

Livres sterling . . . 11.- 11.20

Francs belges . . . 8.25 8.40

Florins hollandais . . . 98.- 102.50

Lires italiennes . . . -62 -66

Allemagne . . . 79.- 82.-

Autriche . . . 14.50 14.90

Représentation de Fredy Scheim et son ensemble

Jeudi prochain, le populaire comique suisse Fredy Scheim jouera avec son excellent ensemble une des meilleures pièces d'Arnold et Bach « Hurra-en Bueb ! », une pièce à situation gaies et embrouillées qui provoquent continuellement le rire. Fredy Scheim tient le rôle de l'important Fridolin Fingerbeert qui cause de grandes confusions, rôle dans lequel il a l'occasion de mettre son humour naturel à profit.

Qui donc désire rire de bon cœur et s'amuser se réserve une place pour la représentation de Fredy Scheim.

Les réactions dans le monde

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Mac Arthur faisait obstacle à la cessation des hostilités de l'O.N.U.

NEW-YORK, 11 (Reuter). — Les milieux autorisés des Nations Unies ont déclaré, après avoir pris connaissance de la révocation du général Mac Arthur, que le temps était venu pour les Nations Unies de faire connaître leurs buts en Corée : mettre un terme à la guerre.

Douloureuse surprise à Tokio

TOKIO, 11 (Reuter). — La première réaction du Japon à la nouvelle de la destitution de Mac Arthur est une douloureuse surprise. Tout montre que ce souci est justifié. Les journaux japonais, sans exception, déclarent que le peuple avait beaucoup de sympathie pour le général. Les Japonais ne connaissent pas du tout le général Ridgway, mais ils espèrent que la politique d'occupation de Mac Arthur ne sera pas modifiée par son successeur. Quoi qu'il en soit, les Japonais pensent que l'on va vers la fin de l'occupation.

Satisfaction à Londres

LONDRES, 11 (A.F.P.). — Le limogeage du général Mac Arthur a été accueilli avec une vive satisfaction par l'ensemble des députés travaillistes dont le groupe s'est réuni mercredi matin aux Communes. Nombreux sont ceux qui estiment que M. Morrison a contribué sans nul doute à la décision du président Truman, et il en résulte un renforcement de la position du nouveau chef du Foreign Office au sein du parti et de l'équipe dirigeante.

CARNET DU JOUR

Salle des Conférences : 20 h. 30, conférence avec film « Victoire sur l'Annapurna ».

Cinéma

Théâtre : 20 h. 30, Une femme de trop. Rex : 20 h. 30, Fille de Chine. Studio : 15 h. et 20 h. 30, Hans le marin. A. B. C. : de 15 h. à 19 h., permanent, actualités, documentaires, 20 h. 30, Tempête sur l'Asie.

Apollo : 15 h. et 20 h. 15, Caroline chérie. Palace : 15 h. et 20 h. 30, La symphonie pastorale.

Communiqués

Jeudi prochain, le populaire comique suisse Fredy Scheim jouera avec son excellent ensemble une des meilleures pièces d'Arnold et Bach « Hurra-en Bueb ! », une pièce à situation gaies et embrouillées qui provoquent continuellement le rire. Fredy Scheim tient le rôle de l'important Fridolin Fingerbeert qui cause de grandes confusions, rôle dans lequel il a l'occasion de mettre son humour naturel à profit.

Qui donc désire rire de bon cœur et s'amuser se réserve une place pour la représentation de Fredy Scheim.

Ce qu'on pense à Moscou

MOSCOU,

LA VIE NATIONALE

ENCORE UN DÉBAT MILITAIRE

La nouvelle organisation des troupes au Conseil national

La couverture financière du plan d'armement est votée

Notre correspondant de Berne nous écrit :

Le Conseil national n'a terminé que mercredi matin l'examen du plan d'armement, plus exactement des dispositions relatives à la couverture financière. Il aura donc fallu une semaine entière pour arriver à chef et cette arrivée n'eut rien de très glorieux.

En effet, après que les députés eurent repoussé à une très forte majorité une proposition de biffer l'article 9 qui, pendant quatre ans, réserve à la seule Confédération le produit total de la taxe militaire dont les cantons recevaient une part, ils n'ont voté le projet financier que par 68 voix contre 22. Ainsi, ce n'est pas même la moitié de l'Assemblée qui s'est prononcée. Une cinquantaine de députés se sont abstenus parce qu'ils estiment ne pouvoir donner leur suffrage à un texte qui met, pour le moment du moins, à la charge du seul impôt direct, la couverture partielle des dépenses.

Ce résultat aura sans doute une influence sur les débats, en seconde lecture, du Conseil des Etats. Quoiqu'il en soit, les perspectives ne sont rien moins que riantes pour le vote populaire.

L'organisation des troupes

A peine avons-nous laissé le programme du réarmement que nous nous replongeons dans une vaste discussion militaire portant sur l'organisation des troupes.

Dans son message du 10 octobre 1950 — que nous avons résumé à l'époque — le Conseil fédéral explique longuement les raisons de ce nouveau projet qui apporte une refonte complète de l'état de choses actuel.

Le projet d'abord de tirer parti des expériences faites pendant la guerre, ensuite d'adapter l'organisation des troupes à la loi du 1er avril 1949 qui a fixé une nouvelle répartition des classes de l'armée, enfin de tenir compte de la crise des effectifs que nous valent les années 1950 et suivantes, où l'on avait constaté un recul marqué des naissances.

En outre, les progrès de la technique ne sont pas étrangers non plus à certaines des modifications proposées. Là aussi, une adaptation s'impose en raison de l'introduction d'armes nouvelles.

Une douzaine d'orateurs ont pris la parole, après les rapporteurs, MM. Schwendener, de Saint-Gall, et Pidoux, député vaudois.

Le débat a porté sur trois points principaux — car je ne m'attarde pas aux interminables jérémiades de ceux qui déplorent la transformation des fanfares de bataillon en fanfares de régiment.

Inquiétudes

Plusieurs orateurs, dont M. Chaudet, radical vaudois, ne voient pas sans inquiétude la loi accordant au Conseil fédéral de très larges pouvoirs. Or, comment usera-t-il de ces pouvoirs ? Certaines dispositions prises, en ce qui concerne en particulier les brigades de montagne, laissent subsister quelques inquiétudes.

Il y a à un élément psychologique important et il ne faut pas que l'autorité centrale coupe tout contact avec les cantons et le peuple lui-même, en ne se laissant guider que par des considérations d'ordre stratégique ou tactique. Il importe, avant de discuter telle unité, de s'entourer de certains avis et de tenir compte aussi de l'attachement du soldat pour son corps de troupe. Ainsi, pourquoi les commandants de brigade n'ont-ils pas été admis à faire valoir leur opinion lorsque fut mis à l'étude le projet de réorganisation ?

M. Chaudet voudrait donc recevoir

l'assurance que le Conseil fédéral n'usera pas des pouvoirs qui lui sont ainsi délégués, en particulier par l'article 9 du projet, sans consultation préalable des gouvernements cantonaux et des commandants de troupes au moins à l'échelon de la division et de la brigade.

Un autre député romand, M. Rubattel, libéral vaudois, redoute les effets d'une trop forte réduction des troupes de montagne. Pour la défense dans les régions élevées, il faut des soldats bien préparés et spécialement instruits. On ne transformera pas une troupe de plaine en troupe de montagne simplement en la munissant de lunettes noires et de crampons.

La aussi, le Conseil fédéral ne dispose-t-il pas d'attributions trop étendues ?

Des critiques au sujet de la D.C.A.

Les dispositions relatives à la D.C.A. servent aussi de cible à diverses critiques.

Là aussi, le projet prévoit une forte diminution des effectifs, alors que l'importance de la défense contre avions ne fera que croître. Ce qu'il faudrait, c'est améliorer le recrutement, développer l'instruction et surtout munir les troupes de D.C.A., comme aussi la troupe d'aviation d'appareils de radar. Mais ces instruments modernes exigent d'être mis en mains de spécialistes.

Aussi, au nom de la commission, M. Germainier, radical valaisan, développe-t-il le « postulat » suivant :

Le Conseil fédéral est invité à reprendre l'examen du problème de la défense contre avions, et à examiner s'il n'y aurait pas lieu de prévoir notamment :

L'uniformité de l'instruction technique de toutes les troupes de D.C.A. de l'armée ; l'augmentation des effectifs selon les possibilités de recrutement ; le renouvellement et le renforcement du matériel actuel.

Enfin, la protection aérienne, l'ancienne défense passive, dont le Conseil fédéral propose de faire une arme spéciale, alors qu'elle n'était qu'un service auxiliaire, est soumise au feu de vives critiques, en particulier de M. Bircher, divisionnaire retraité, qui ne comprend pas la nécessité de distraire de l'armée combattante une trentaine de mille hommes dont le rôle ne sera jamais que celui des carabniers d'Offenbach, qui arrivaient toujours trop tard.

Un autre député, M. Bühler, s'en prend au commandant même de cette arme, qu'il accuse d'incapacité notoire. Parmi d'autres détails, qu'il faut bien laisser de côté, faute de place, mentionnons toutefois les pertinentes propos d'un député socialiste, M. Schütz, concernant le secret imposé aux membres de la commission militaire qui reçoivent des documents à titre strictement confidentiel, ce qui n'empêche point certains colonels de discuter et de commenter ces mêmes documents dans tel ou tel journal.

Pour le reste, on entendit encore une série de plaintes sur la disparition de telle unité, son attribution à un autre corps de troupe, sa transformation, etc.

La réponse de M. Kobelt

Ayant patiemment écouté les nombreux censeurs, M. Kobelt défend les conceptions fondamentales de la réorganisation proposée.

En somme, son plaidoyer se résume à ceci : on ne fait pas d'omelette sans casser des œufs.

Du moment qu'on accepte le principe d'une refonte, qu'on en reconnaît la nécessité, il faut bien en admettre les conséquences.

La crise des effectifs est un fait, et

il faut bien en tenir compte. D'où la suppression de certaines unités. Aussi M. Kobelt n'accepte-t-il la motion Pidoux que sous la forme moins impérative du « postulat ».

Les troupes de D.C.A. ont été réduites dans une proportion qui ne diffère pas sensiblement de celle des autres armes. Il faut bien se rendre compte qu'en Suisse la D.C.A. ne pourra jamais être organisée de telle façon qu'elle assure à nos villes et aux agglomérations de quelque importance une protection absolue contre les attaques aériennes. Elle doit, avant tout, protéger l'armée de terre contre les bombardements et les attaques à faible ou moyenne altitude.

Cela explique pourquoi nous ne pouvons pas nous passer d'une troupe de protection anti-aérienne, pourquoi le Conseil fédéral et les autorités militaires entendent en faire une arme spéciale. C'est à cette condition seulement, comme l'expérience l'a montré durant la guerre, qu'elle peut rendre le plus grands services et épargner des pertes trop sensibles à la population civile.

Quant à la dérogation des pouvoirs qui suscite tant d'inquiétude, M. Kobelt déclare que c'est là un principe sage et prudent. Il faut laisser à l'exécutif une certaine liberté de décision. Rien ne sert, comme on l'a fait dans la précédente ordonnance sur l'organisation des troupes, de prévoir des dispositions élastiques, de fixer des normes tout en les atténuant par des réserves expresses, justement pour permettre à l'autorité responsable d'intervenir lorsque les circonstances le commandent. L'organisation des troupes ne doit pas être à ce point rigide qu'elle empêche d'agir lorsqu'une modification apparaît indispensable.

C'est là aussi une exigence imposée par le secret du secret militaire. On ne peut pas toujours ouvrir un large débat parlementaire sur des mesures que l'étranger ne doit pas connaître.

Toutefois, le Conseil fédéral est bien décidé — et M. Kobelt donne sur ce point une assurance catégorique à M. Chaudet — à prendre contact avec les gouvernements cantonaux et les commandants de troupe avant d'introduire de nouvelles dispositions particulièrement importantes.

La séance de relevée

La discussion de détail a occupé toute la séance de relevée qui a duré trois heures et demie.

Les débats ne furent pas vains, puisque le Conseil national a accepté par 95 voix contre 11, malgré l'opposition de M. Kobelt, une proposition de M. Lucien Rubattel (libéral vaudois) qui accorde au Conseil fédéral des pouvoirs très étendus, en particulier pour fixer l'effectif des états-majors et des unités.

Cette décision signifie que les députés désirent restreindre dans ce domaine les compétences du gouvernement et laisser certaines prérogatives à l'Assemblée fédérale. Si la majorité a été si forte, c'est que les représentants du peuple redoutent de voir l'administration militaire exercer une influence trop considérable sur des décisions qui ne sont pas seulement d'ordre technique ou tactique, mais qui ont aussi une portée politique. Il est bon que puisse alors s'instituer un débat, et que s'exerce le contrôle parlementaire sur une activité administrative qui n'a pas toujours été à l'abri de toute critique.

Jedi matin, le Conseil national commença le débat sur le statut de l'horlogerie.

Les tâches de la Croix-Rouge suisse évoquées au Conseil des Etats

BERNE, 11. — Une discussion s'est engagée hier, au Conseil des Etats, sur un projet d'arrêté concernant la Croix-Rouge suisse. L'article 2 qui fixe le champ d'activité de la Croix-Rouge suisse est particulièrement débattu.

Le Conseil fédéral proposait de faire figurer parmi ses tâches l'assistance en cas de catastrophes et les œuvres internationales de secours. La commission a simplifié l'énumération et a proposé un nouveau texte auquel s'est opposé M. Petitpierre, chef du département politique. La proposition de la commission est néanmoins acceptée par 19 voix contre 11.

Au vote d'ensemble, le projet est adopté par 27 voix sans opposition.

L'action de concentration des mûts en 1949

BERNE, 10. — A une question du conseiller national Houriet sur la concentration des mûts, le Conseil fédéral répond entre autres que les préparatifs en vue de la concentration des mûts en 1949 eurent lieu au cours de l'été dans des conditions tout à fait normales. L'opération devait être réglée afin qu'elle ait commencé dès le début des vendanges. Les déficits résultant de la concentration restent, sous quelques réserves, dans les limites des évaluations budgétaires.

La vente des produits rencontre des difficultés mais celles-ci n'avaient pas été sous-estimées. Le département fédéral de l'économie publique multiplie depuis une année ses efforts pour placer les concentrés en Suisse et à l'étranger.

Incendie d'une scierie près de Château-d'Ex

CHATEAU-D'EX, 11. — Un incendie dont la cause n'est pas encore établie a complètement détruit mercredi, à 2 h. 35, aux Moulins près de Château-d'Ex, la scierie de M. André Chapalay, commerçant en bois.

L'immeuble est détruit, ainsi que l'outillage qu'il contenait. La maison d'habitation voisine, appartenant également à M. Chapalay, a beaucoup souffert.

Rédacteur responsable : R. Braichet Imprimerie Centrale S.A., Neuchâtel

Chronique régionale

Situation du marché du travail et état du chômage au 31 mars

La chancellerie d'Etat nous communique : Demandes d'emplois 331 (474) ; places vacantes 121 (181) ; placements 78 (141) ; chômeurs complets 172 (194) ; chômeurs partiels 32 (69).

Le P.O.P. et les votations cantonales

Le bureau élargi du comité cantonal du P.O.P. neuchâtelois a pris position au sujet de la votation cantonale de samedi et dimanche prochains. Il s'agit, comme on le sait, de la construction d'un gymnase et de transformations à l'école d'agriculture de Cernier. Il propose de voter non pour obliger le Conseil d'Etat et le Grand Conseil à revenir avec un projet comportant des engagements précis de la ville de Neuchâtel.

Dans l'industrie du bois et du bâtiment

La F.O.B.B., section de Neuchâtel, communique : L'Assemblée de délégués de la Fédération des ouvriers du bois et du bâtiment (F.O.B.B.), section de Neuchâtel et environs, réunie à Cressier dimanche, a étudié la situation économique actuelle des ouvriers sur bois et du bâtiment.

Devant l'augmentation constante du coût de la vie d'une part et les perspectives très favorables de travail d'autre part, les délégués F.O.B.B. invitent les associations patronales à envisager favorablement les amendements obtenus jusqu'à ce jour.

Les délégués F.O.B.B. souhaitent que les revendications posées aboutissent par des tractations entre parties afin d'éviter les conflits sociaux qui seraient inévitables si une rapide solution n'est pas apportée aux préoccupations angossantes des gars du bâtiment.

Le sort des ouvriers du bâtiment en particulier et des plus précaires, étant donné le chômage dû aux intempéries de la mauvaise saison. De larges couches de travailleurs non professionnels, chargés de famille, sont aux prises avec des difficultés économiques considérables.

Les délégués F.O.B.B. attirent également l'attention des pouvoirs publics sur leur tâche vis-à-vis des organisations professionnelles et les invitent à appuyer les efforts qui doivent être entrepris pour améliorer la situation des ouvriers du bois et du bâtiment, situation qui reste encore parmi les moins enviables malgré les améliorations obtenues jusqu'à ce jour.

Les délégués F.O.B.B. souhaitent que les revendications posées aboutissent par des tractations entre parties afin d'éviter les conflits sociaux qui seraient inévitables si une rapide solution n'est pas apportée aux préoccupations angossantes des gars du bâtiment.

LA VILLE AU JOUR LE JOUR

Des amoureux, des bancs, et de la Fontaine aux biches

C'est en touchant du bois — pour conjurer le mauvais sort — que Nemo va se risquer à parler du printemps. Plût au ciel que demain, pluies, vents ou neiges ne viennent démentir ce présent propos.

Bien qu'un peu frileux encore, et délibérément capricieux, le printemps est tout de même là. Le rire clair d'une écolière, le pardessus des hommes courageux — ou imprudents — ont abandonné, le chapeau à plumes et à fleurs roses d'une élégante, les socquettes d'une étudiante, la vie qui reprend dans le port, un vif coup de soleil entre deux nuages et les arbres bourgeonnants — bien sûr ! — en sont des preuves irréfutables.

Or, toute littérature sur le printemps met en évidence les amoureux. Ces derniers en sont la plus sûre enseigne. Moutil flammes qui couvaient jusqu' alors sous une prudente réserve, jaillissent aussi spontanément que bourgeons et fleurettes.

A deux, on se promène lentement, la main dans la main, les yeux dans les yeux. On jure que l'on irait ainsi jusqu'au bout du monde, mais bientôt on cherche du regard le banc providentiel.

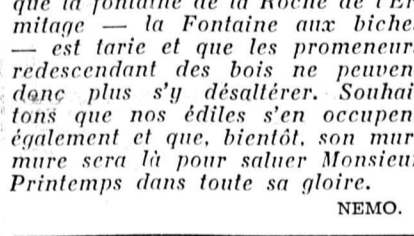
Ceux que cette aventure a guettés alors qu'ils se promenaient sentimentalement — ou autrement — à l'orée de la forêt de Chaumont, ont été cruellement déçus : ces bancs sont tous plus ou moins démontés et de siège n'ont plus que le nom. Mais que les promeneurs se rassurent. La commune, que nous avons saisie de cette affaire nous a déclaré que les services compétents s'occuperaient de ces malheureux bancs et leur redonneraient nouvelle vie.

Un lecteur nous signale en outre que la fontaine de la Roche de l'Ermitage — la Fontaine aux biches — est tarie et que les promeneurs redescendant des bois ne peuvent donc plus s'y désaltérer. Souhaitons que nos édiles s'en occupent également et que, bientôt, son murmure sera là pour saluer Monsieur Printemps dans toute sa gloire.

NEMO.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 11 avril. Température : Moyenne : 5.7 ; min. : 0.5 ; max. : 11.4. Baromètre : Moyenne : 715.5. Vent dominant : Direction : variable ; force : faible à modérée. Etat du ciel : nuageux à très nuageux.



Niveau du lac du 10 avril à 7 h : 429.65 Niveau du lac du 11 avril, à 7 h : 429.64

Prévisions du temps. — Au nord des Alpes : jeudi, généralement beau et un peu plus doux pendant la journée. Calme ou légère brise.

Un cèdre sacrifié

Les travaux pour l'aménagement de la nouvelle route Neuchâtel - Monruz avancent bon train. Le tronçon bitumé de l'Etat, au nord de la Rivaraine et au sud de Belleville, est terminé. La commune s'occupe du raccordement entre la Maladière et la rue du Manège (où la route était terminée jusqu'aux halles de Pierre-à-Mazel).

Les immeubles situés au nord de la Rivaraine, en bordure de la ligne du tram, ont été démolis. On a préparé, ces dernières semaines, l'excavation du chantier où s'érigera une vaste construction locale et un garage.

Le port des Saars, ainsi que la piscine du Red-Fish, sont déjà bien dessinés. Les immeubles Benkert et Verdon, qui se trouvaient sur le tracé de la nouvelle artère, ont été rasés. Le premier a été remplacé par une villa qui s'élève à une dizaine de mètres plus au sud.

La pose de la canalisation des téléphones, ou sera tiré un grand câble pour relier les quartiers est de la ville, atteint les abords de la propriété Châtelain. A propos de cette dernière, épargnée jusqu'à mercredi, signalons que les bûcherons y ont pénétré hier et se sont attaqués au magnifique cèdre de Monruz dont nous avons publié la photographie il y a quelques semaines et qu'on avait signalé à l'attention du public dans l'espoir qu'il pourrait subsister.

Il aurait fallu obliger la route à faire un crochet trop marqué, à la fois inesthétique et dangereux pour la circulation.

Ce n'est pas sans un serrement de cœur que les habitants de Monruz voient disparaître ce vénérable conifère.

VIGNOBLE

GORGIER Soirée du Chœur d'hommes

(c) Dans la grande salle communale, « L'Helvétienne » nous a offert samedi dernier sa deuxième soirée de la saison. La première partie comprenait cinq chants très bien exécutés et dirigés par M. R. Kubler.

La deuxième partie était contée au Cercle littéraire d'Yverdon qui interpréta avec succès « Le gentleman de l'Ohio ». Cette soirée fut très réussie et nous en remercions vivement les chanteurs, directeur, et acteurs.

La soirée dansante termina cette charmante veillée.

AUX MONTAGNES

LA CHAUX-DE-FONDS Les travaux publics fêtent leurs jubilaires

Vendredi, en fin d'après-midi, tous les ouvriers des travaux publics ont été réunis dans les nouveaux garages pour fêter deux jubilaires et un retraité. Il s'agit de M. Louis Bourquin qui a pris sa retraite à fin 1950 après quarante-huit ans de services dévoués, de M. Georges Gygi qui a reçu le cadeau traditionnel pour quarante ans de service et de M. Daniel Zaugg celui de vingt-cinq ans.

M. Gaston Schelling, président du Conseil communal, et M. André Corswant, directeur des travaux publics, ont félicité les jubilaires et les ont remerciés de leur travail loyal et exemplaire.

VAL-DE-TRAVERS

L'Areuse en crue

A la suite des chutes de pluie du début de la semaine et de la tempête qui s'est abattue sur le canton de Neuchâtel lundi, après-midi, l'Areuse et ses affluents ont subitement grossi. Le niveau de l'Areuse est monté de 80 centimètres.

MOTIERS Un renard « eulotté » !

(sp) Attiré sans doute par le poililler, un renard s'est introduit, récemment, dans la cave de la ferme du Pré-Monsieur, où le fermier l'a fait passer de vie à trépas sans autre forme de procès.

BUTTES

Chute d'une motocycliste

Mme Lucie Binz, âgée de 35 ans, domiciliée à Couvet, se rendait mardi matin à la Côte-aux-Fées. Au lieu dit le Banc de pierre, sa machine dérapa et Mme Binz tomba violemment sur la chaussée, et se cassa un pied. Deux motocyclistes valaisans qui passaient s'occupèrent de la victime, puis on la transporta en auto à l'hôpital de Fleurier.

RÉGIONS DES LACS

LA NEUVEVILLE Acte de générosité

(e) Le 21 mars, M. Hans Gugger, ancien hôtelier bien connu, est mort à Bière, après une longue maladie. De nombreuses œuvres locales et de bienfaisance bénéficient de sa générosité.

Par testament, il a légué 7000 fr. à chacune des œuvres suivantes : école enfantine, colonies de vacances, assistance communale aux malades, hospice « Montargu », asile « Bethesda », à Tschugg, œuvre pour les aveugles à Spiez, et celle pour les sourds-muets à Berne. Il a fait encore un don de 2000 fr. à l'« Amicale de la fanfare ».

Vu l'abondance des matières, une partie de notre chronique régionale se trouve en septième page.

Je lève mes yeux vers les montagnes... D'où me viendra le secours ? Le secours me vient de l'Eternel Qui a fait les cieux et la terre. Ps. CXXI, 1-2.

Monsieur Fritz Fahrny, à Boudry ; Monsieur et Madame Robert Fahrny et leurs enfants, à la Chaux-de-Fonds ; Mademoiselle Pâquerette Fahrny, à Marin, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de leur chère épouse, mère et parente, Madame Eulie FAHRNY née GROSSENBACHER

que Dieu a reprise à Lui dans sa 71me année après une pénible maladie, supportée avec courage. L'ensevelissement, avec suite, aura lieu à Boudry, vendredi 13 avril, à 13 heures.

Culte pour la famille à 12 h. 30. Domicile mortuaire : Rue Louis-Farre 11, Boudry.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Madame J.-Pierre Sunier-Bernasconi et son petit Roger ; Madame Henriette Sunier ; Madame et Monsieur André Vautravers

les familles Sunier, à Nods, à Vallamand, à Genève ; Charles Guilloz, à Neuchâtel ; Laederach, à Neuchâtel ; Lavergne, à Paris ; Marchand, à Nods ; Bernasconi, à Saint-Blaise et à Neuchâtel, parentes et alliées, ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur Jean-Pierre SUNIER

leur bien cher époux, papa, frère, beau-frère, petit-fils, neveu, cousin et parent, enlevé à leur tendre affection dans sa 31me année, après de longues souffrances.

Neuchâtel, Tertre 8, le 10 avril. Repose en paix, tes souffrances sont finies. L'ensevelissement, sans suite, aura lieu jeudi 12 avril, à 13 heures.

Domicile mortuaire : hôpital des Cadolles. Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Psalmes XXXIII, XXI et XXII. Les familles parentes et alliées font part du décès de

Madame veuve Elise SCHNEITTER

que Dieu a rappelée à Lui, le 10 avril 1951 à 8 h. 30, dans sa 78me année, après une longue maladie supportée avec résignation.

Le travail fut sa vie. Culte pour la famille à 14 heures. Incinération à 15 heures, à la Chaux-de-Fonds, le 12 avril 1951.

Le Locle, Combe Robert 1. Que son repos soit doux, comme son cœur fut bon.

Monsieur Georges Richard, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame Alice RICHARD

leur chère épouse, sœur, belle-sœur, tante et parente, ravie à leur affection, après une longue et cruelle maladie supportée avec courage.

Neuchâtel, le 10 avril 1951. Incinération, sans suite, aura lieu vendredi 13 avril. Culte au crématoire, à 13 heures.

Domicile mortuaire : hôpital des Cadolles. Selon le désir de la défunte, on ne portera pas de deuil.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Monsieur et Madame Alexandre Piaget-Mougin, leurs enfants et petits-enfants, à Neuchâtel, à Kloten et à Fribourg ; Monsieur et Madame Paul Courvoisier-Piaget et leurs enfants, à Lausanne ; Monsieur et Madame Pierre Piaget-Mazurier et leur fils, à Remiremont (France) ; Monsieur et Madame Georges Piaget-Simonin et leurs enfants, au Locle ; Monsieur et Madame Jules Jeanneret-Piaget et leurs enfants, à Paris ; Monsieur et Madame Edouard Schafroth-Piaget et leur fils, à Fribourg ; Monsieur et Madame Henri Piaget-Inglin, au Locle ; Monsieur et Madame Jean Piaget-Matthey et leurs enfants, au Locle ; Monsieur et Madame Paul Piaget-Rohrer et leurs enfants, au Locle, ainsi que les familles Piaget, Montandon, Marguier, parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de leur très chère mère, belle-mère, grand-mère, arrière-grand-mère, tante et parente,

Madame Henri PIAGET

née Louisa FLEURY que Dieu a reprise à Lui, après une longue maladie, le 11 avril 1951, à l'âge de 75 ans.

Neuchâtel, le 11 avril 1951. L'Eternel s'est attaché à vous et vous a choisis... parce que l'Eternel vous a aimés. Deut. VII, 7-8.

L'inhumation aura lieu vendredi 13 avril, à 15 heures. Culte au domicile mortuaire, 2, rue du Roc, Neuchâtel, à 14 h. 30.

Celui qui croit en moi est passé de la mort à la vie. Jean V, 24. Christ est ma vie et la mort m'est un gain. Phil. I, 21.

Monsieur Frédéric Berthoud, Mademoiselle Hélène Berthoud, Madame René Dubied ; Madame Edmond DuPasquier, ses enfants et petits-enfants ; Madame Charles Courvoisier, ses enfants et petits-enfants ; Monsieur et Madame Fritz de Rougemont, leurs enfants et petits-enfants ; Madame Georges Berthoud, ses enfants et petits-enfants ; Madame Jacques Berthoud et ses enfants ; Monsieur et Madame Max Dzierzanoski ; Mademoiselle Anne Capelli ; Monsieur Secondo Melchior, les familles Morin, Berthoud, de Dardel et alliées, ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur Daniel BERTHOUD

leur cher frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, ami, neveu et cousin, que Dieu a repris à Lui, aujourd'hui, dans sa 65me année.

Sombacour, Colombier, le 10 avril 1951. Ils verront sa face et son nom sera écrit sur leurs fronts. Apoc. XII, 4.

L'ensevelissement aura lieu vendredi 13 avril, à 15 h. 15, au cimetière de Colombier. Prière de ne pas faire de visites

Pompes Funèbres E. VARD Cercueils Incinérations Couronnes-Transports Rue du Seyon Tél. 5 36 04

Plusieurs régions du Valais menacées par des éboulements

Notre correspondant du Valais nous écrit :

Chaque année on déplore en Valais des éboulements, des glissements de terrain, des inondations qui mettent à rude épreuve la caisse de l'Etat et celle de communes généralement pauvres, mais la situation apparaît pire encore à l'approche du printemps de 1951.

Il y a, sur les hauteurs, de tels amas de neige, en effet, que les dangers qui nous étaient familiers s'aggravent. Pour comble de malheur, depuis quelques jours, le temps est à la pluie.

La situation à Hérémence

Il se produit présentement, dans la région d'Hérémence, un vaste glissement de terrain qui se manifeste, à des degrés divers, des sommets de Thyon au lit de la Borgne.

Ce phénomène était connu depuis longtemps, mais il prend une plus grande ampleur à la faveur des circonstances exceptionnelles.

En 1944, la route de Vex à Hérémence avait été amputée sur un certain tronçon, et c'est ainsi que pendant un mois, le second village avait été pratiquement isolé, car il n'est desservi que par un chemin muletier qui fait un long détour par Mâche. De nouvelles et fortes chutes de pluie pourraient donc avoir les plus fâcheuses conséquences.

Pour l'instant, à 300 mètres du village d'Hérémence, le terrain glisse et, sur une longueur approximative de 80 mètres, l'artère avec lui s'affaisse. Elle a été déportée, par endroits, de trois à quatre mètres, ce qui n'est pas une bagatelle. Le département des travaux publics a dépêché sur les lieux des équipes d'ouvriers qui exhaussent la chaussée, la débarrassent de bouillis et canalisent les eaux dans l'unique chenal de la contrée.